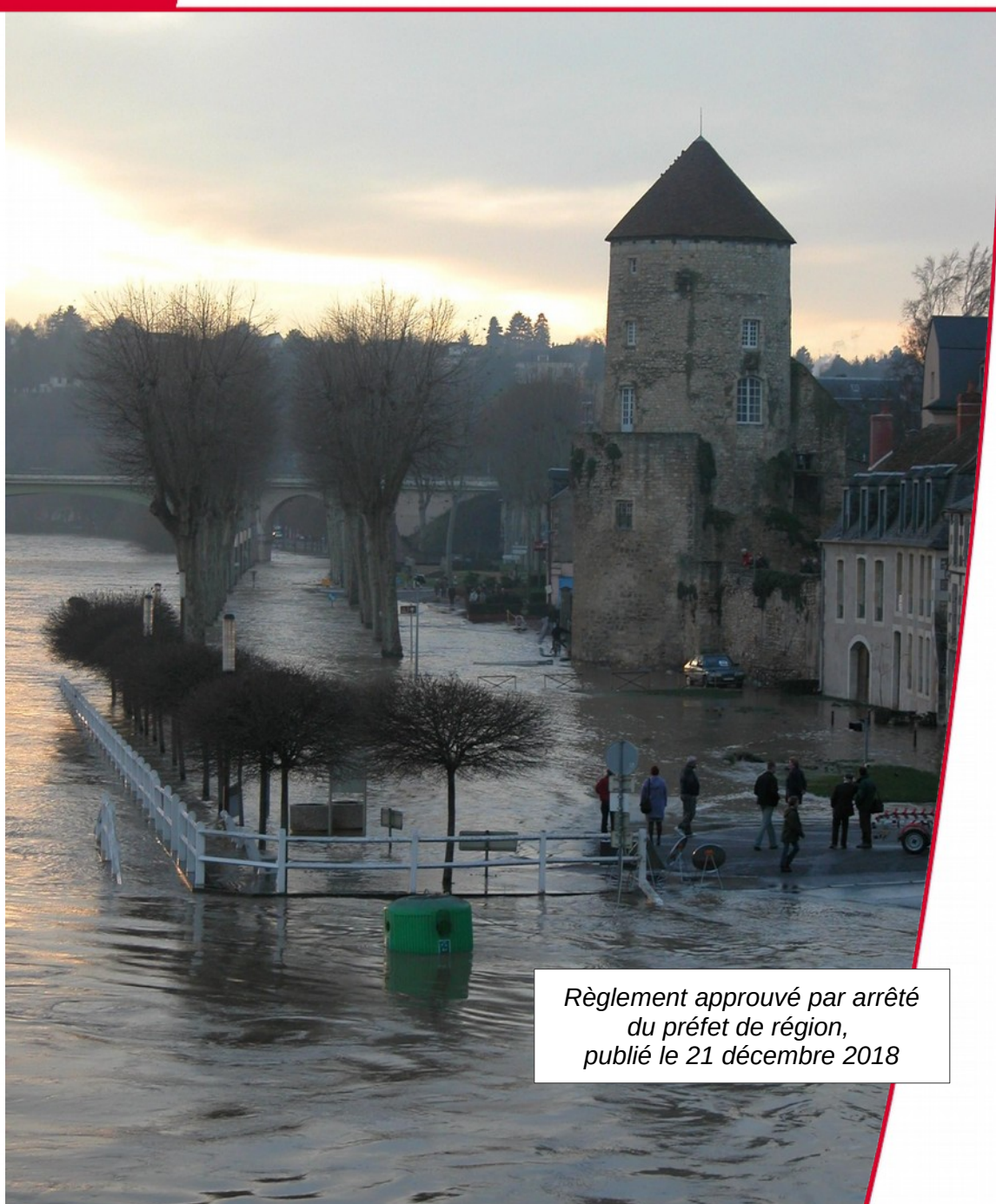


Service Hydrométrie,  
Prévision des Étiages  
et des Crues

Décembre 2018

# SPC Loire-Cher-Indre

## Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC)



Règlement approuvé par arrêté  
du préfet de région,  
publié le 21 décembre 2018



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Centre-Val de Loire

## Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	07/09/2018	Version initiale soumise à consultation
2	10/12/2018	Version approuvée par arrêté préfectoral paru au recueil des actes administratifs le 21 décembre 2018

## Affaire suivie par

**Nadège HENRIOT - DREAL Centre-Val de Loire / SHPEC / DPEC**

Tél. : 02 36 17 42 60 / Fax : 02 36 17 41 05

Courriel : [nadega.henriot@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nadega.henriot@developpement-durable.gouv.fr)

## Rédacteurs

**Nadège HENRIOT** - DREAL Centre-Val de Loire / SHPEC / DPEC

**Yoann FAUCARD** – DREAL Centre-Val de Loire – SHPEC / DPEC

**Pierre-Adrien HANS** – DREAL Centre-Val de Loire – SHPEC / DPEC

**Renaud MARTY** – DREAL Centre-Val de Loire – SHPEC / DPEC

**Pierre PACAUD** – DREAL Centre-Val de Loire – SHPEC / DPEC

**Didier REINBOLD** – DREAL Centre-Val de Loire – SHPEC / DPEC

**Mathieu SEMERY** – DREAL Centre-Val de Loire – SHPEC / DPEC

## Relecteur

**Lionel BERTHET** - DREAL Centre-Val de Loire / SHPEC

# Sommaire

<b>PRÉAMBULE.....</b>	<b>5</b>
<b>NOTICE DE PRÉSENTATION.....</b>	<b>7</b>
1. Contexte hydrographique du territoire Loire-Cher-Indre .....	7
2. Enjeux et risques du territoire Loire-Cher-Indre .....	8
<b>RÈGLEMENT.....</b>	<b>11</b>
Article 1. Périmètre d'intervention de l'État .....	11
Article 2. Intervention des collectivités locales .....	11
2.1. Dispositifs mis en place.....	11
2.1.1. Le Cens.....	12
2.1.2. Le Furan et l'Ondaine.....	12
2.1.3. La Bourbince.....	13
2.2. Projet éventuel de dispositif.....	13
Article 3. Informations nécessaires au fonctionnement des dispositifs de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues .....	14
3.1. Informations générales issues des dispositifs de mesure.....	14
3.1.1. Données issues du système CRISTAL.....	14
3.1.2. Données fournies par Météo France.....	14
3.2. Informations particulières liées aux ouvrages hydrauliques.....	14
3.2.1. Ouvrages susceptibles d'avoir un impact sur les crues.....	14
3.2.2. Informations sur la situation et le comportement des ouvrages.....	15
3.2.3. Informations sur l'état de fonctionnement des ouvrages.....	16
3.3. Les données et informations échangées avec les autres services du Ministère.....	17
Article 4. Dispositif d'information .....	17
4.1. Descriptif général.....	17
4.1.1. Contenu disponible et fréquences de mise à jour.....	17
4.1.2. Niveaux de vigilance aux crues.....	18
4.1.3. La vigilance météorologique et hydrologique.....	20
4.1.4. Le service d'avertissement automatique Vigicrues Flash.....	20
4.2. Découpage en tronçons du périmètre surveillé.....	20
4.3. Stations du dispositif de vigilance.....	21
4.4. Conditions d'accès au dispositif.....	22
4.4.1. Mise à disposition de l'information.....	22
4.4.2. Diffusion de l'information.....	22
4.4.3. Outils spécifiques du SPC Loire-Cher-Indre.....	22
Article 5. Échéancier d'entrée en vigueur .....	23
<b>ANNEXES.....</b>	<b>25</b>
Annexe 1. Carte du territoire de compétence et du périmètre surveillé .....	25

Annexe 2. Carte des cours d'eau surveillés par un dispositif local .....	26
Annexe 3. Carte des tronçons du périmètre surveillé .....	27
Loire amont.....	28
Loire bourguignonne.....	29
Loire moyenne.....	30
Cher amont.....	31
Cher aval.....	32
Indre.....	33
Annexe 4. Liste des stations temps-réel sur le territoire du SPC .....	34
Annexe 5. Liste des collectivités territoriales au profit desquelles l'État met en place un dispositif de prévision et de surveillance des crues .....	39
Annexe 6. Tableaux par tronçon des niveaux de vigilance aux stations de référence .....	46

## **Signification des abréviations utilisées :**

*CMIR* : Centre Météorologique Inter Régional

*CODIS* : Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours

*COZ* : Centre Opérationnel de Zone

*CRISTAL* : Centre Régional Informatisé par Système de Télémessure pour l'Aménagement de la Loire

*DDT* : Direction Départementale des Territoires

*DREAL* : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

*EDF* : Électricité de France

*EP Loire* : Établissement Public Loire

*MTES* : Ministère de la Transition écologique et solidaire

*RIC* : Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues

*RDI* : Mission de Référent Départemental Inondations confiée à une DDT

*SCHAPI* : Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations

*SDIS* : Service Départemental d'Incendie et de Secours

*SDPC* : Schéma Directeur de Prévision des Crues

*SIBCCA* : Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de la Bionne, du Cens et de la Crénolle et de leurs Affluents

*SIBVB* : Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince

*SMS* : Service de messagerie téléphonique transmettant de courts messages textuels

*SPC* : Service de Prévision des Crues

*VNF* : Voies Navigables de France

# Préambule

La loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages a engagé la réforme de l'annonce des crues et a confié à l'État l'organisation de la surveillance, de la prévision et de la transmission de l'information sur les crues.

Cette réforme s'est traduite par :

- la réorganisation territoriale du dispositif d'annonce des crues de l'État pour passer de l'annonce à la prévision des crues, grâce à la mise en place de Services de Prévision des Crues (SPC), aux compétences renforcées ;
- la création d'un Service central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI), qui assure la coordination de la prévision des crues au niveau national et fournit un appui technique aux SPC.

De manière opérationnelle, la vigilance aux crues est mise en œuvre depuis 2006. Cette procédure, dont l'objectif principal est d'améliorer d'une part l'anticipation dont disposent les gestionnaires de crise et d'autre part l'information du grand public, qualifie le risque hydrologique dans les 24 heures à venir. Ce faisant, elle introduit les notions de prévision et d'incertitude dans la gestion des crises d'inondation.

Le déploiement de la vigilance aux crues est organisée :

- sur chaque grand bassin hydrographique par un Schéma Directeur de Prévision des Crues (SDPC) ;
- sur le territoire de chaque SPC par un Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'Information sur les Crues (RIC), qui met en œuvre le SDPC concerné.

Le contenu de ces documents est défini par le décret n°2005-28 du 12 janvier 2005 relatif à l'organisation de la surveillance, de la prévision et de la transmission de l'information sur les crues, pris en application des articles L. 564-1, L. 564-2, L. 564-3 du code de l'environnement et par l'arrêté du 15 février 2005 relatifs aux SDPC, aux RIC, et à la transmission de l'information correspondante.

Depuis 2017, la publication de prévisions quantitatives s'est généralisée sur le site *Vigicrues* : ces informations complètent la vigilance aux crues et permettent d'affiner la gestion de crise.

En dehors des cours d'eau surveillés au titre de la vigilance aux crues, le service *Vigicrues Flash* mis en œuvre par le SCHAPI permet d'alerter les collectivités territoriales.

Le SDPC du bassin Loire-Bretagne a été arrêté par le Préfet coordonnateur de bassin le 21 décembre 2012.

Le présent RIC met en œuvre le SDPC Loire-Bretagne sur le territoire du SPC Loire-Cher-Indre de la DREAL Centre, en remplacement du précédent RIC approuvé en décembre 2013. Il est composé d'une notice, d'un règlement, et d'annexes.

# Notice de présentation

## 1. Contexte hydrographique du territoire Loire-Cher-Indre

Le bassin de la Loire, s'étendant du Massif Central jusqu'aux portes de la Bretagne, couvre environ le cinquième du territoire français (117 000 km<sup>2</sup>). Le long des quelque 1 020 km du fleuve, les principaux affluents successivement rencontrés sont : l'Allier (410 km de long avec un bassin versant de 14 320 km<sup>2</sup>) ; le Cher (365 km de long avec un bassin versant de 13 500 km<sup>2</sup>) ; l'Indre (276 km de long avec un bassin versant de 3 500 km<sup>2</sup>) ; puis, plus en aval, la Vienne et la Maine.

Au cœur de ce bassin, le SPC Loire-Cher-Indre couvre un secteur correspondant au bassin de la Loire de sa source jusqu'à la confluence avec la Vienne, à l'exception du bassin versant de l'Allier. Cinq grands ensembles hydrographiques se détachent, représentés sur la carte en annexe 1 :

- La *Loire amont* se caractérise par son caractère montagneux, ses forts dénivelés et ses crues rapides de type torrentiel. Elle est marquée par l'occurrence d'événements cévenols, ou méditerranéens en général, dont le débordement sur le versant ligérien est difficilement prévisible et quantifiable ; les forts cumuls de pluie associés génèrent des réactions violentes des cours d'eau. La dernière crue cévenole importante a eu lieu en novembre 2008.

Ce secteur est par ailleurs équipé de nombreux barrages, avec notamment de l'amont vers l'aval : le complexe de Montpezat en tête de bassin de la Loire, le barrage de Lavalette sur le Lignon-du-Velay, le barrage de Grangent sur la Loire, enfin le barrage de Villerest qui a un rôle à la fois d'écrêtement des crues de la Loire et de soutien des étiages en aval du sous-bassin.

- La *Loire bourguignonne* est marquée par une topographie de coteaux et de collines aux abords du Massif Central, ainsi que par la présence du massif du Morvan sur sa partie orientale. En aval du barrage écrêteur de crues de Villerest, la Loire adopte un régime de plaine avec un lit majeur s'élargissant. Des apports importants se font par sa rive droite, avec de nombreux affluents issus du Morvan, et peuvent soutenir une crue provenant de l'amont, voire générer à eux seuls une crue déjà significative en Loire bourguignonne.

Sur l'aval de ce secteur, les agglomérations de Decize et de Nevers sont partiellement protégées par des digues, dont la présence engendre des risques de nature comparable à ceux auxquels sont confrontés les vals endigués de la Loire moyenne.

Les dernières crues importantes ont eu lieu en décembre 2003 et novembre 2008. Le barrage de Villerest a toutefois largement réduit leur débit maximal et a ainsi permis d'amoindrir significativement les conséquences de ces crues.

- La *Loire moyenne*, depuis le Bec d'Allier jusqu'au Bec de Vienne (limite aval du SPC Loire-Cher-Indre), marquée par la largeur de son lit et la relative lenteur de ses crues, a la particularité de ne pas avoir de grands affluents, à l'exception du Cher qui conflue avec la Loire en aval immédiat de Tours, et de l'Indre.

Elle est caractérisée par un endiguement très ancien de son lit majeur, séparant des vals du lit mineur. Si ces digues sont une protection pour les crues normales, elles engendrent un risque supplémentaire pour les crues exceptionnelles (survenue de brèches accidentelles). Ce risque est particulièrement prégnant au droit des agglomérations les plus peuplées (Orléans, Blois, Tours). La dernière crue importante est celle de décembre 2003.

- Le *bassin du Cher* voit se succéder un régime d'abord de type torrentiel sur sa partie amont, puis de plaine à partir de Montluçon avec un lit majeur devenant de plus en plus large. Sur sa partie médiane, son cours est renforcé par de nombreux affluents : l'Arnon, l'Yèvre, la Sauldre. La partie aval jusqu'à la confluence avec la Loire se caractérise par des aménagements faits pour le rendre navigable : le comportement de ce « Cher canalisé » est assez différent entre les crues faibles à moyennes et les crues fortes « débordantes » qui se propagent plus lentement.

Le complexe de Rochebut en tête de bassin du Cher peut par ailleurs influencer notablement les crues, en particulier pour l'agglomération de Montluçon.

- Le *bassin de l'Indre*, très allongé, affiche des temps de propagation longs et variables (à l'exclusion de sa partie très amont, aux crues rapides avec un temps de réponse faible) ; en outre, la présence de nombreux chenaux soumis la plupart du temps à l'influence humaine (seuils mobiles, moulins, vannages...) rend ce secteur particulièrement difficile à équiper d'un système de mesure hydrométrique performant. Son affluent principal, l'Indrois, peut connaître des crues violentes, comme ce fut le cas récemment en décembre 2011 et mai 2016 et provoquer des crues à l'aval de la confluence.

En synthèse, le territoire du SPC Loire-Cher-Indre est marqué :

- par la diversité des cours d'eau et de leurs régimes, torrentiels et de plaine ;
- par la présence d'ouvrages ayant une influence sur les crues : barrage écrêteur de crues (Villerest), barrages divers en amont des bassins (Loire, Cher) pouvant avoir un effet de masque sur le début des crues, endiguements en Loire moyenne ;
- par des enjeux techniques liés aux données, autant météorologiques (événements cévenols) qu'hydrométriques (bassin de l'Indre notamment).

## 2. Enjeux et risques du territoire Loire-Cher-Indre

À l'étendue et à la diversité des caractéristiques hydrographiques de ce territoire correspondent celles des enjeux concernés, autant humains qu'économiques. Le risque est donc multiple.

- la Loire concentre la majeure partie des enjeux et du risque : sa crue centennale, dont les conséquences affecteraient directement non seulement l'ensemble du bassin mais aussi la plus grande partie du territoire français, est actuellement considérée comme la 3<sup>e</sup> plus grande catastrophe naturelle potentielle en France. Et le risque s'est concrétisé à de multiples reprises par le passé : les trois grandes crues du 19<sup>e</sup> siècle (octobre 1846, juin 1856, septembre 1866) sont là pour le rappeler.

En amont, le risque est déterminé avant tout par la brutalité des phénomènes : la crue de la Loire en septembre 1980, avec le décès de huit personnes sur l'agglomération du Puy ou la destruction du pont de Coubon, moins dramatique mais néanmoins spectaculaire, illustrent la violence des phénomènes.

Avec l'élargissement progressif de la vallée en Loire Bourguignonne, les enjeux agricoles deviennent plus importants et sont touchés rapidement après les premiers débordements. Les 40 000 ha de terrains inondables forment alors une capacité de stockage des eaux pouvant limiter l'impact sur les principales agglomérations. Par ailleurs, les agglomérations de Roanne, Digoin, Decize et Nevers bénéficient de la protection apportée par le barrage de Villerest. Elles restent malgré tout vulnérables en cas de très grande crue. Enfin, les endiguements de Roanne, Decize et Nevers sont un facteur à la fois de protection et de risque supplémentaire pour les biens et les personnes, comme dans le cas des vals de la Loire moyenne.

C'est en Loire moyenne que sont situés la plupart des enjeux urbains, concentrés dans les zones inondables des principales agglomérations du territoire : Orléans, Blois, Tours. Plus de 300 000 personnes, 70 000 emplois et 13 000 entreprises (dont des sites SEVESO) peuvent être impactés. La présence de digues, édifiées progressivement au cours des siècles pour protéger les vals désormais souvent urbanisés, est à la fois une protection pour les crues faibles ou moyennes, et une aggravation du risque en cas de crue majeure et de défaillance des ouvrages. Enfin, la présence de 4 centrales nucléaires, à Belleville, Dampierre, Saint-Laurent-des-Eaux et Chinon, est un élément de contexte important : bien que dimensionnées pour rester hors d'eau même en cas de crue majeure, leur fonctionnement pourrait être perturbé.

- sur le bassin du Cher, les agglomérations de Montluçon, Bourges, Vierzon et Tours concentrent la majorité des enjeux et seraient vraisemblablement aujourd'hui plus fortement impactées par le retour d'une crue du niveau de celles observées historiquement (respectivement 1960, 1910, 1856 pour chacune de ces villes).

Tout au long des cours d'eau, des centres urbains de taille et de vulnérabilité variables peuvent par ailleurs être affectés en cas de crue : Saint-Amand-Montrond, Selles-sur-Cher, Montrichard... La crue de mai et juin 2016 a provoqué, sur la partie aval du bassin et plus particulièrement sur la Sauldre et la Théols, des dommages importants à Romorantin-Lanteny et Issoudun.

Enfin, comme en Loire moyenne mais à une échelle moindre, des endiguements complexifient la gestion du risque, avant tout à Tours mais aussi plus localement – comme à Selles-sur-Cher.

- le bassin de l'Indre est marqué par des enjeux diffus et inégalement répartis. D'un côté, certains petits centres urbains peuvent être impactés assez rapidement, comme à la Châtre ou à Châtillon-sur-Indre ; de l'autre, des zones urbanisées plus conséquentes peuvent être menacées par les inondations, mais restent essentiellement limitées à Loches et à une partie circonscrite de Châteauroux en cas de forte crue.

Toutefois, des impacts plus généralisés restent à craindre en cas de retour d'une crue exceptionnelle, comme celles vues en 1845 ou, à plus forte raison, en novembre 1770 en Touraine.



# Règlement

## Article 1. Périmètre d'intervention de l'État

Le territoire de compétence du SPC Loire-Cher-Indre est défini dans le SDPC du bassin Loire-Bretagne approuvé le 21 décembre 2012. Il est composé du bassin versant de la Loire en amont de sa confluence avec la Vienne, à l'exception du bassin versant de l'Allier ; à ce titre, il intègre les bassins versants du Cher et de l'Indre.

Au sein de ce territoire, le réseau hydrographique surveillé par le SPC Loire-Cher-Indre au titre de la vigilance aux crues est défini dans le tableau ci-dessous et illustré sur la carte en annexe 1.

Rivière	Limite amont	Limite aval (si nécessaire)	Départements concernés
Loire	Entrée en Haute-Loire (43)	Bec de Vienne	43, 42, 03, 71, 18, 58, 45, 41, 37
Borne	Espaly-St-Marcel		43
Lignon-du-Velay	Chambon-sur-Lignon		43
Arroux	Étang-sur-Arroux		71
Bourbince	Ciry-le-Noble		71
Besbre	Saint Prix		03
Aron	Cercy-la-Tour		58
Tardes	Chambon-sur-Voueize		23
Cher	Confluent de la Tardes		18, 03, 36, 41, 37
Yèvre	Bourges		18
Théols	Meunet-Planches		36
Arnon	Ids-St-Roch		18, 36
Sauldre	Pierrefitte-sur-Sauldre		41
Indre	Ste-Sévère-sur-Indre		36, 37

Les communes soumises à un risque en cas de crues des cours d'eau de ce réseau hydrographique sont listées dans l'annexe 5.

## Article 2. Intervention des collectivités locales

### 2.1. Dispositifs mis en place

Des dispositifs d'alerte sur les inondations ont été mis en place par des collectivités et inscrits au SDPC Loire-Bretagne. Ils sont listés et décrits ci-dessous, et localisés sur la carte en annexe 2.

Cours d'eau	Collectivité	Département	Nom
Cens	SIBCCA : Syndicat Intercommunal des bassins versants de la Bionne, du Cens et de la Crénolle et de leurs Affluents	45	-
Furan, Ondaine	Communauté d'agglomération de St-Étienne Métropole	42	SAPHYRAS
Bourbince (de Blanzay à Paray-le-Monial)	SIBVB : Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince	71	-

### 2.1.1. Le Cens

Le Syndicat intercommunal du bassin du Cens (intégré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 au SIBCCA : Syndicat intercommunal des bassins versants de la Bionne, du Cens et de la Crénolle et de leurs affluents) a collaboré avec le Syndicat mixte de gestion du canal d'Orléans et le Conseil général du Loiret pour la mise en place d'un système automatique d'alerte aux crues à l'attention des riverains du Cens et du canal d'Orléans.

L'objectif du dispositif est de réduire les dommages des inondations sur les 7 communes concernées en avertissant de manière anticipée les riverains. Il permet en outre la gestion préventive du niveau des biefs du canal pour retarder l'arrivée d'une crue.

Son fonctionnement repose sur les données fournies par deux pluviomètres et deux stations hydrométriques, complétées par un outil de surveillance météorologique mis à disposition par Météo-France à la suite de la signature d'une convention en 2011. Des seuils de vigilance, d'alerte et de crise ont été définis. La préfecture du Loiret est informée lors de l'atteinte du seuil de crise.

Il n'est pas prévu d'échange particulier d'information entre le SPC Loire-Cher-Indre et le gestionnaire du dispositif compte tenu de la forte différence d'ampleur des phénomènes de crues de la Loire et du Cens.

### 2.1.2. Le Furan et l'Ondaine

Le dispositif dit SAPHYRAS (Système d'Alerte et de Prévision HYdrométéorologique et Radar pour l'Agglomération Stéphanoise) a été déployé en 2010 par St-Étienne Métropole pour anticiper les crues du Furan et de l'Ondaine sur le bassin de la Loire (et du Gier sur le bassin du Rhône). Il est installé dans les locaux du SDIS 42.

L'objectif de SAPHYRAS est de prévenir avec une anticipation maximale les 39 communes concernées par le dépassement de différents seuils de débordement associés à des zones à enjeux.

SAPHYRAS utilise 5 pluviomètres et 9 limnimètres sur les bassins versants du Furan et de l'Ondaine. Avec les indices d'humidité des sols, les hauteurs d'eau observées en rivières, les pluies observées et la prévision de pluie attendue dans les 70 minutes à venir, une modélisation pluie-débit mise en œuvre en temps réel permet d'estimer les débits et les hauteurs d'eau sur des sites de référence, définis en fonction des bassins versants, des tronçons de rivières et des enjeux.

Météo-France informe un agent d'astreinte de Saint-Étienne Métropole en cas de situation à risque. En cas de dépassement d'un seuil de pré-alerte ou d'alerte, cet agent d'astreinte analyse la situation et prévient les communes si nécessaires. Les communes prennent les mesures en conséquence et préviennent la population. Un site internet sécurisé est mis à

la disposition des gestionnaires de crise des communes pour leur permettre de suivre la situation en temps réel.

St-Étienne Métropole alerte directement les autorités locales, ainsi que la préfecture de la Loire et le SPC Loire-Cher-Indre. Ce dernier n'a pas besoin de recueillir directement les données issues de ce dispositif, l'information disponible à la station CRISTAL d'Andrézieux-sur-Furan étant suffisante pour ses propres besoins.

### **2.1.3. La Bourbince**

Depuis 2005, le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince (SIBVB) a déployé un système d'information sur les crues de la Bourbince.

Pour cela, une station hydrométrique a été mise en place à Blanzay, en amont périmètre surveillé par le SPC Loire-Cher-Indre au titre de la vigilance aux crues, dans le cadre d'une convention tripartite liant le SIBVB (achat et propriété du matériel), la DREAL Bourgogne (gestion de la station : collecte, maintenance, hydrométrie) et VNF (réalisation d'un seuil).

La station appelle automatiquement le SIBVB en cas de franchissement de cotes de référence, correspondant à trois niveaux de dangerosité : vigilance, pré-alerte, alerte.

L'information est ensuite relayée à l'ensemble des communes situées en aval de la station le long du cours d'eau et à l'amont du tronçon de vigilance, ainsi qu'à l'ensemble des collectivités constituant le syndicat, VNF, la Communauté urbaine Creusot Montceau, l'exploitant du lac de la Sorme (retenue AEP et écrêtement des crues), le CODIS, la DREAL Bourgogne, la préfecture de Saône-et-Loire et le SPC Loire-Cher-Indre.

Le SPC Loire-Cher-Indre dispose en propre des outils nécessaires à sa mission de vigilance aux crues sur le bassin de la Bourbince : aucun échange de données n'est nécessaire. Le cas échéant, en cas de crue, les échanges entre le SIBVB et le SPC Loire-Cher-Indre portent en tant que de besoin sur le niveau et les conditions d'activation de leurs dispositifs respectifs, système local et vigilance aux crues.

## **2.2. Projet éventuel de dispositif**

Les collectivités souhaitant mettre en place des dispositifs de surveillance sont invitées à se rapprocher du SPC Loire-Cher-Indre afin de vérifier la cohérence du dispositif envisagé et d'étudier les modalités techniques d'échanges réciproques de données.

Si le dispositif remplit les conditions de cohérence décrites dans le SDPC Loire-Bretagne – en particulier la non superposition avec le dispositif de vigilance aux crues, l'alerte directe des autorités locales et l'information du préfet concerné et du SPC Loire-Cher-Indre –, son inscription au SDPC sera soumise à l'avis du préfet coordonnateur de bassin.

Le cas échéant, une convention pourra être établie entre la collectivité et le SPC Loire-Cher-Indre pour préciser les modalités de fonctionnement du dispositif, les échanges de données et les engagements réciproques des deux parties.

## **Article 3. Informations nécessaires au fonctionnement des dispositifs de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues**

### **3.1. Informations générales issues des dispositifs de mesure**

#### **3.1.1. Données issues du système CRISTAL**

Les données sur les niveaux d'eau et la pluie nécessaires à la mission de prévision et d'information sur les crues du SPC Loire-Cher-Indre proviennent en temps réel du système de surveillance hydrométéorologique CRISTAL.

Équipant l'ensemble du bassin de la Loire, le système CRISTAL est constitué de stations de mesure télétransmises (limnimètres, pluviomètres). Environ 180 stations sont présentes sur le territoire du SPC Loire-Cher-Indre ou à proximité immédiate, parmi lesquelles plus d'une centaine est utilisée pour le suivi des crues.

#### **3.1.2. Données fournies par Météo France**

Sur la base d'une convention nationale élaborée (2016 – 2021), Météo France fournit au SPC Loire-Cher-Indre diverses informations sur la situation et les prévisions météorologiques : les cartes de vigilance météorologique, les avertissements précipitations (AP) et les bulletins précipitations (BP), ainsi que des mesures et données météorologiques en temps réel issues d'observations par satellites, radars et stations pluviométriques. La convention cadre permet également d'accéder à la bibliothèque où les données corrigées et validées sont téléchargeables (hors temps réel).

Des échanges téléphoniques directs entre les prévisionnistes du SPC Loire-Cher-Indre et ceux des CMIR de Météo France permettent, lors de prévisions préoccupantes ou en temps de crise, de préciser les événements météorologiques en relation avec les cours d'eau surveillés et leurs bassins versants. Les CMIR couvrant le territoire du SPC Loire-Cher-Indre sont les suivants :

- CMIR Centre-Est, situé à Bron (Rhône) ;
- CMIR Sud-Ouest, situé à Mérignac (Gironde) ;
- CMIR Nord-Est, situé à Illkirch (Bas-Rhin) ;
- CMIR Île-de-France / Centre, situé à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

### **3.2. Informations particulières liées aux ouvrages hydrauliques**

#### **3.2.1. Ouvrages susceptibles d'avoir un impact sur les crues**

Les ouvrages susceptibles d'avoir un impact sur les crues sont listés dans le tableau ci-dessous, accompagnés de leur gestionnaire, et localisés sur la carte en annexe 1.

Ces ouvrages n'ont pas de fonction spécifique d'écrêtement des crues, à l'exception du barrage de Villereest qui joue un rôle majeur. Dans le cas où la retenue est faiblement remplie, ils peuvent masquer et atténuer le début de la crue ; une fois la retenue remplie, ils ont pour consigne de ne pas aggraver la crue à l'aval et de laisser donc sortir un débit identique à celui qui entre.

Ouvrages	Gestionnaires	Cours d'eau	Volume (Mm <sup>3</sup> )	Fonction principale
Complexe de Montpezat : – barrage de La Palisse – barrage du Moulin du Peyron	EDF	Loire Gage	8,5 3,4	électricité
Complexe de Lavalette – barrage de Lavalette – barrage de la Chapelette	Ville de St-Étienne	Lignon du Velay	41 0,4	eau potable
Barrage de Grangent	EDF	Loire	57,4	électricité
Barrage de Villerest	EP Loire	Loire	130	écrêtement de crue soutien d'étiage
Barrage de Mayet de Montagne	EDF	Besbre	1,19	électricité
Complexe de Rochebut – barrage de Rochebut – barrage du Prat	EDF	Confluence Cher-Tardes	20 1,5	électricité
Barrage de Sidiailles	SIAP Boischaud- Marche	Arnon	5,6	eau potable

### 3.2.2. Informations sur la situation et le comportement des ouvrages

Le SPC Loire-Cher-Indre a besoin de disposer d'informations sur la situation et le comportement hydraulique des ouvrages :

- niveau de la retenue, notamment pour évaluer l'éventuel creux susceptible de retarder voire d'atténuer la crue ;
- débit sortant (turbiné, déversé), qui est une donnée déterminante pour prévoir l'évolution de la situation en aval.

Le tableau ci-dessous synthétise pour chaque ouvrage les besoins précis du SPC Loire-Cher-Indre et les moyens mis en œuvre pour y répondre. Il est à noter que le SPC Loire-Cher-Indre ne dispose pas de mesure de cote ou de débit sortant de la retenue de Mayet-de-Montagne.

Ouvrages	Informations nécessaires	Moyens
Complexe Montpezat	Cote des retenues	Stations CRISTAL La Palisse et Moulin du Peyron
	Débit sortant	Loi de déversoir pour chaque ouvrage fournie par EDF
Complexe de Lavalette	Cote des retenues	Stations CRISTAL de Lavalette et La Chapelette
	Débit sortant	Loi de déversoir pour La Chapelette
Barrage de Grangent	Cote de la retenue	Calcul automatique d'EDF collecté dans CRISTAL
	Débit sortant	
Barrage de Villerest	Cote de la retenue	Stations CRISTAL Villerest Barrage 1 & 2
	Débit sortant	Stations CRISTAL Villerest aval 1 & 2, Villerest Pont
Complexe de Rochebut *	Cote de la retenue de Rochebut	Station CRISTAL de Rochebut
	Débit sortant de Rochebut	Loi de déversoir pour Rochebut fournie par EDF

\* Aucune information n'est recueillie sur le barrage du Prat : sa capacité étant faible, il est considéré comme transparent pour les crues

À ce jour, le SPC ne recueille pas d'information en hauteur ou en débit au niveau du barrage de Sidiailles.

### **3.2.3. Informations sur l'état de fonctionnement des ouvrages**

Le SPC Loire-Cher-Indre a besoin de disposer d'informations sur l'état de fonctionnement des ouvrages identifiés ci-dessus. Les éléments sur leur gestion et leur fonctionnement, qui peuvent s'avérer importants, voire déterminants, pour la prévision et la vigilance aux crues, sont fournis par les gestionnaires des principaux ouvrages que sont l'EP Loire et EDF.

- **Informations fournies par l'EP Loire**

L'EP Loire a, entre autres missions, la gestion du barrage de Villerest et a pour obligation d'assurer la mise en place et le fonctionnement de l'ensemble des moyens nécessaires à l'élaboration des consignes et leur application au niveau de l'ouvrage. En particulier, il développe les outils et modèles de prévision nécessaires à l'écrêtement des crues par l'ouvrage, et les utilise en cas de crise pour élaborer les consignes de gestion mises en œuvre par l'exploitant.

L'accès aux données et l'échange d'information en temps de crue fait l'objet d'une convention spécifique entre l'EP Loire et l'État, signée le 14 septembre 2015 pour la période 2016-2020. Elle prévoit notamment des modalités d'information réciproque des deux partenaires, ainsi que la mise en commun de moyens et de compétences. En application de ces principes, l'EP Loire informe le SPC Loire-Cher-Indre en cas de passage de l'ouvrage en mode de gestion « risque de crue » ou « crue », et des conséquences hydrauliques de la gestion prévue (déstockage préventif, écrêtement du débit, retour à la cote normale). Il lui transmet également les informations disponibles et utiles à l'établissement des prévisions de crues, soit en particulier en fonctionnement optimal :

- une prévision des débits entrant au barrage, avec une échéance pouvant atteindre 18 heures ;
- des consignes prévisionnelles de lâchures pour les 4 heures à venir, réactualisées toutes les 2 heures.

- **Informations fournies par EDF**

Afin d'assurer la gestion de ses ouvrages, EDF gère son propre réseau de stations de mesure de hauteurs d'eau et de pluviométrie. Une convention locale, signée le 7 juin 2010 entre la DREAL Centre (SPC Loire-Cher-Indre) et EDF (Unité de Production Centre et Division Technique Générale) précise les conditions d'application de la convention nationale, signée le 15 octobre 2007 entre la direction de l'eau et EDF. Elle encadre les échanges de données hydrométéorologiques pour la prévision des crues et la procédure de vigilance aux crues.

L'exploitant des aménagements hydroélectriques transmet au SPC Loire-Cher-Indre les informations utiles selon les modalités définies dans les consignes de crues de chaque ouvrage, dans le cadre de l'application de la convention locale du 7 juin 2010.

### 3.3. Les données et informations échangées avec les autres services du Ministère

Le SPC Loire-Cher-Indre échange de manière générale des informations avec le SCHAPI, ainsi qu'avec les trois autres SPC du bassin de la Loire utilisant le système CRISTAL (Allier, Maine-Loire aval, Vienne-Charente-Atlantique).

- **Échanges avec le SCHAPI**

Le SCHAPI fournit chaque par jour ouvré deux bulletins nationaux hydrométéorologiques, à courte et moyenne échéance. En cas de crue ou de risque de crue, il organise, à son initiative ou à la demande des SPC, des échanges par audioconférence sur la situation hydrométéorologique et sur les perspectives de vigilance à venir.

Le SPC Loire-Cher-Indre fournit au SCHAPI les informations nécessaires à la vigilance aux crues et à la diffusion des prévisions associées, pour les publications de 10 h et 16 h et, le cas échéant, pour les publications exceptionnelles intermédiaires. Il lui transmet également en continu les données hydrométriques à mettre à disposition du public pour le suivi en temps réel de la situation des cours d'eau de son territoire.

- **Échanges avec les autres SPC**

Outre les points hors crise sur les outils et les méthodes, et les échanges de coordination en cas de vigilance de niveau jaune ou supérieur, des échanges de données entre SPC ont lieu en cas de crue :

- le SPC Allier, en amont de la confluence entre la Loire et l'Allier, transmet au SPC Loire-Cher-Indre les prévisions sur l'Allier à Moulins qui sont nécessaires aux prévisions en Loire moyenne ;
- le SPC Maine-Loire aval, en aval de la confluence entre la Loire et la Vienne, est destinataire des prévisions du SPC Loire-Cher-Indre sur la Loire moyenne.

## Article 4. Dispositif d'information

### 4.1. Descriptif général

#### 4.1.1. Contenu disponible et fréquences de mise à jour

La procédure de vigilance aux crues est active 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Elle repose sur la mise à disposition d'informations sur le site internet *Vigicrues* à l'adresse [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr), dont la gestion est assurée par SCHAPI. Une partie de ces informations est en outre directement transmise aux gestionnaires de crise et services de sécurité civiles concernés.

Les informations mises à disposition sur le site *Vigicrues* sont disponibles à l'échelle nationale ainsi qu'à celle de chaque SPC, et se composent en particulier :

- d'une carte de vigilance aux crues : elle présente le niveau de vigilance sur les cours d'eau surveillés, à travers une échelle de quatre couleurs – vert, jaune, orange, rouge ;
- de bulletins d'information :

- un bulletin national, élaboré par le SCHAPI : il comprend un commentaire de situation générale sur le territoire national, complété d'un résumé de la situation et des prévisions sur les sections des cours d'eau en vigilance aux crues de niveau orange ou rouge ;
- des bulletins plus locaux, élaborés par chaque SPC pour son territoire : ils apportent un commentaire plus ciblé, ainsi que les observations, prévisions (désormais affichées sous forme graphique sur le site) et les tendances d'évolution sur chaque section de cours d'eau en vigilance aux crues de niveau jaune, orange ou rouge.

Ces informations sont actualisées au moins deux fois par jour, à 10 h et à 16 h, et exceptionnellement en dehors de ces horaires en fonction des événements hydrologiques et de l'évolution observée et prévue de la situation. Elles sont horodatées et leur horaire de prochaine mise à jour prévue est précisée.

En complément, les données observées aux stations utiles pour le suivi des crues et la gestion de crise sont mises à disposition en quasi temps réel sous forme de graphiques et de tableaux, quel que soit le niveau de vigilance.

#### **4.1.2. Niveaux de vigilance aux crues**

Le niveau de vigilance aux crues donne une indication la plus fiable possible sur les risques engendrés par une crue ou une montée rapide des eaux sur les cours d'eau du périmètre surveillé dans les 24 heures à venir.

Il résulte d'une analyse multi-critères, qui s'appuie sur la situation observée et prévue, et tient compte autant que possible des paramètres particuliers de chaque situation : niveau d'eau, montée des eaux particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison, présence d'activités saisonnières sensibles. Son choix est en dernier ressort de la responsabilité du SCHAPI, après proposition des SPC pour leurs territoires respectifs.

Il peut prendre 4 couleurs – vert, jaune, orange, rouge – selon la gravité de l'événement, caractérisée par les enjeux potentiellement impactés. La grille ci-dessous, établie au niveau national, définit le lien entre les couleurs de la vigilance aux crues, leur signification, et leurs caractérisations.



Niveau	Définition	Caractérisations
<b>Vert</b>	Pas de vigilance particulière requise.	Situation normale.
<b>Jaune</b>	Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<p>Perturbation des activités liées au cours d'eau (pêche, canoë...).</p> <p>Premiers débordements dans les vallées. Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées.</p> <p>Activité agricole perturbée de façon significative.</p> <p>Évacuations ponctuelles.</p>
<b>Orange</b>	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<p>Débordements généralisés.</p> <p>Vies humaines menacées.</p> <p>Quartiers inondés : nombreuses évacuations.</p> <p>Paralysie <u>d'une partie</u> de la vie sociale, agricole et économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Itinéraires structurants coupés ;</li> <li>– Hôpitaux et services publics vitaux perturbés voire inopérants ;</li> <li>– Réseaux perturbés (électricité, transports, eau potable, assainissement, télécommunications...).</li> </ul>
<b>Rouge</b>	Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens.	<p>Crue rare et catastrophique.</p> <p>Menace imminente et/ou généralisée sur les populations : nombreuses vies humaines menacées.</p> <p>Crue exceptionnellement violente et/ou débordements généralisés.</p> <p>Évacuations généralisées et concomitantes (plusieurs enjeux importants impactés en même temps sur le tronçon).</p> <p>Paralysie <u>à grande échelle</u> du tissu urbain, agricole et industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Bâti détruit ;</li> <li>– Itinéraires structurants coupés ;</li> <li>– Hôpitaux et services publics vitaux perturbés voire inopérants ;</li> <li>– Réseaux perturbés voire inopérants (électricité, transports, eau potable, assainissement, Telecom...).</li> </ul>

### 4.1.3. La vigilance météorologique et hydrologique

Pour améliorer l'efficacité de la chaîne d'alerte et la communication sur le risque hydrométéorologique global, une vigilance météorologique et hydrologique, combinant d'un côté la vigilance pour divers phénomènes météorologiques et de l'autre la vigilance aux crues, est assurée par l'intervention conjointe du SCHAPI et de Météo-France.

La vigilance météorologique et hydrologique, disponible sur le site de Météo-France à l'adresse <http://vigilance.meteofrance.com>, qualifie le risque hydrométéorologique global dans les 24 heures à venir. Elle est établie à l'échelle des départements qui se voient affectés de la couleur la plus sévère des vigilances attachées à chaque type de phénomène, qu'il soit météorologique ou relatif aux crues. À partir du niveau orange de vigilance, des pictogrammes précisent le risque, tels que « pluies-inondations » en cas de fortes pluies pouvant conduire à des inondations, ou « inondations » en cas d'inondations sans pluies.

### 4.1.4. Le service d'avertissement automatique Vigicrues Flash

Le service d'avertissement automatique sur les crues soudaines nommé *Vigicrues Flash*, destiné aux gestionnaires de crise locaux complète le dispositif *Vigicrues*. Ce service gratuit, reposant sur de la modélisation hydrologique, est disponible sur abonnement des collectivités locales. Il concerne des cours d'eau n'appartenant pas au réseau surveillé par le dispositif *Vigicrues* et susceptibles d'être soumis à des crues soudaines. Plus d'informations sont disponibles sur <https://apic.meteo.fr/>.

## 4.2. Découpage en tronçons du périmètre surveillé

Les informations de la vigilance aux crues, en particulier la couleur de vigilance, sont qualifiées sur le site *Vigicrues* à l'échelle de tronçons qui découpent le réseau hydrographique surveillé par le SPC Loire-Cher-Indre. Ces tronçons, au nombre de 29, sont présentés dans le tableau ci-dessous et les cartes en annexe 3.

Tronçon	Rivière	Limite amont	Limite aval (si nécessaire)	Départements concernés
Loire Vellave	Loire	entrée département 43	barrage de Grangent	42,43
Borne	Borne	entrée Espaly-Saint-Marcel		43
Lignon du Velay	Lignon-du-Velay	entrée Chambon-sur-Lignon		43
Loire forézienne	Loire	barrage de Grangent	barrage de Villerest	42
Loire charollaise	Loire	barrage de Villerest	confluent de l'Arroux	03, 42, 71
Loire nivernaise	Loire	confluent de l'Arroux	confluent de l'Allier	03, 58, 71
Arroux	Arroux	entrée Etang-sur-Arroux		71
Bourbince	Bourbince	entrée Ciry le Noble		71
Besbre	Besbre	entrée Saint Prix		03
Aron	Aron	entrée Cercy la Tour		58
Loire giennoise	Loire	confluent de l'Allier	entrée Dampierre-en-Burly	18, 58, 45

Tronçon	Rivière	Limite amont	Limite aval (si nécessaire)	Départements concernés
Loire orléanaise	Loire	entrée Dampierre-en-Burly	Saint Laurent des eaux (1 km à l'aval du seuil du CNPE)	45, 41
Loire blaisoise	Loire	Saint Laurent des eaux (1 km à l'aval du seuil du CNPE)	Montlouis-sur-Loire	41,37
Loire tourangelle	Loire	Montlouis-sur-Loire	confluent de la Vienne	37
Tardes - Cher amont	Tardes	entrée Chambon-sur-Voueize		03, 23, 18
	Cher	confluent de la Tardes	confluent de l'Aumance	
Cher berrichon	Cher	confluent de l'Aumance	confluent de l'Yèvre	18, 03
Cher solognot	Cher	confluent de l'Yèvre	confluent de la Sauldre	18, 36, 41
Cher dans le Val de Cher	Cher	confluent de la Sauldre	Pont TGV sur la commune de Larçay	37, 41
Cher tourangeau	Cher	Pont TGV sur la commune de Larçay		37
Yèvre	Yèvre	entrée Bourges		18
Théols		entrée Meunet-Planches		18,36
Arnon amont	Arnon	entrée Ids-St-Roch	confluence Théols	18,36
Arnon aval	Arnon	confluence Théols		18,36
Sauldre amont	Sauldre	entrée Pierrefitte-sur-Sauldre	confluence Rère	41
Sauldre aval	Sauldre	confluence Rère		41
Indre amont	Indre	entrée Sainte-Sévère-sur-Indre	entrée Châteauroux	36
Indre berrichonne	Indre	entrée Châteauroux	Saint Genou (confluence avec La Cité)	36
Indre moyenne	Indre	Saint Genou (confluence avec La Cité)	confluence Indrois	36,37
Indre tourangelle	Indre	confluence Indrois	confluence Loire	37

### 4.3. Stations du dispositif de vigilance

Le choix du niveau de vigilance d'un tronçon, qui résulte d'une analyse multi-critères, intègre notamment les prévisions, qualitatives ou quantitatives, pour les prochaines 24 heures à des stations « de référence ». À chacune d'elles sont définies des « zones de transition » entre les niveaux de vigilance, correspondant au changement potentiel de couleur de vigilance ; elles sont déterminées à partir de la grille de définition nationale des niveaux de vigilance, et positionnées au regard des crues historiques ou récentes.

En cas de vigilance aux crues de niveau jaune ou supérieur, les informations diffusées dans les bulletins d'information sur le site *Vigicrues* portent sur ces stations de référence, ainsi que sur des stations complémentaires utiles pour la gestion de crise, dénommées

« stations de prévision ». En complément de ces informations, le SPC diffuse autant que possible et dès que cela est pertinent, des prévisions sur *Vigicrues* aux stations présentes sur son linéaire surveillé définies dans l'annexe 4. Il pourra également dans la mesure du possible diffuser des prévisions à certaines autres stations (affluents notamment).

L'annexe 6 présente les niveaux de vigilance aux différentes stations de référence, ainsi que la position des zones de transition entre niveaux de vigilance au regard des crues historiques ou récentes.

## 4.4. Conditions d'accès au dispositif

### 4.4.1. Mise à disposition de l'information

L'information de vigilances aux crues est mise à disposition sur le site internet *Vigicrues* :

<http://www.vigicrues.gouv.fr>

Les mêmes informations sont accessibles aux autorités de police et acteurs de l'organisation des secours de l'administration sur le site miroir interministériel :

<http://vigicrues.developpement-durable.ader.gouv.fr>

### 4.4.2. Diffusion de l'information

Outre sa mise à disposition sur le site *Vigicrues*, l'information de vigilance aux crues est directement transmise aux COZ, aux préfetures, aux DDT (mission RDI), et aux SDIS. Cette transmission intervient lors de chaque mise à jour, avec ou sans changement de couleur de vigilance aux crues, aux heures nominales (10 h et 16 h et en dehors de ces horaires en cas d'actualisation intermédiaire. Elle prend la forme d'un message électronique, qui précise le niveau de la vigilance aux crues et auquel est attaché la carte de vigilance et le bulletin d'information.

Dans le cas où d'autres acteurs devraient être destinataires de ces transmissions, il est du ressort des préfetures d'en arrêter la liste et de la communiquer au SPC Loire-Cher-Indre.

### 4.4.3. Outils spécifiques du SPC Loire-Cher-Indre

Le SPC Loire-Cher-Indre diffuse des informations via les outils spécifiques listés ci-dessous. Leur contenu est cohérent avec les messages disponibles sur le site *Vigicrues*. S'agissant d'outils complémentaires aux moyens standards disponibles dans le cadre de la vigilance aux crues, leur disponibilité et leur pérennité ne sont pas garanties.

- **Page d'information du SPC Loire-Cher-Indre**

Le SPC dispose d'une page d'information sur le site de la DREAL Centre-Val de Loire à l'adresse suivante :

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/previsions-des-crues-r69.html>

Le SPC y publie régulièrement des articles relatifs à la prévision des crues et renvoie vers le site *Vigicrues* pour les stations sur lesquelles une prévision est établie quotidiennement.

La page d'information du SPC Loire-Cher-Indre est par ailleurs accessible depuis le site *Vigicrues*, grâce à un lien cliquable sur la page des informations locales relatives au SPC Loire-Cher-Indre.

- **Serveur audiotel**

Un serveur audiotel au numéro indigo **0 825 15 02 85** (0,15 €/min) diffuse quotidiennement des commentaires résumés par tronçon, des mesures et éventuellement des prévisions aux stations figurant sur les bulletins d'information.

En cas de vigilance aux crues de niveau jaune ou supérieur, les informations diffusées sont directement extraites de celles mises à disposition sur le site *Vigicrues*.

- **Service d'information automatique par SMS**

Un service d'information automatique par SMS est mis gratuitement à disposition du grand public : toute personne peut s'y abonner à partir de la page d'information du SPC Loire-Cher-Indre. Des SMS informent les abonnés du franchissement des valeurs qu'ils ont pré-définies, en hauteur ou en débit, aux stations de mesure disponibles.

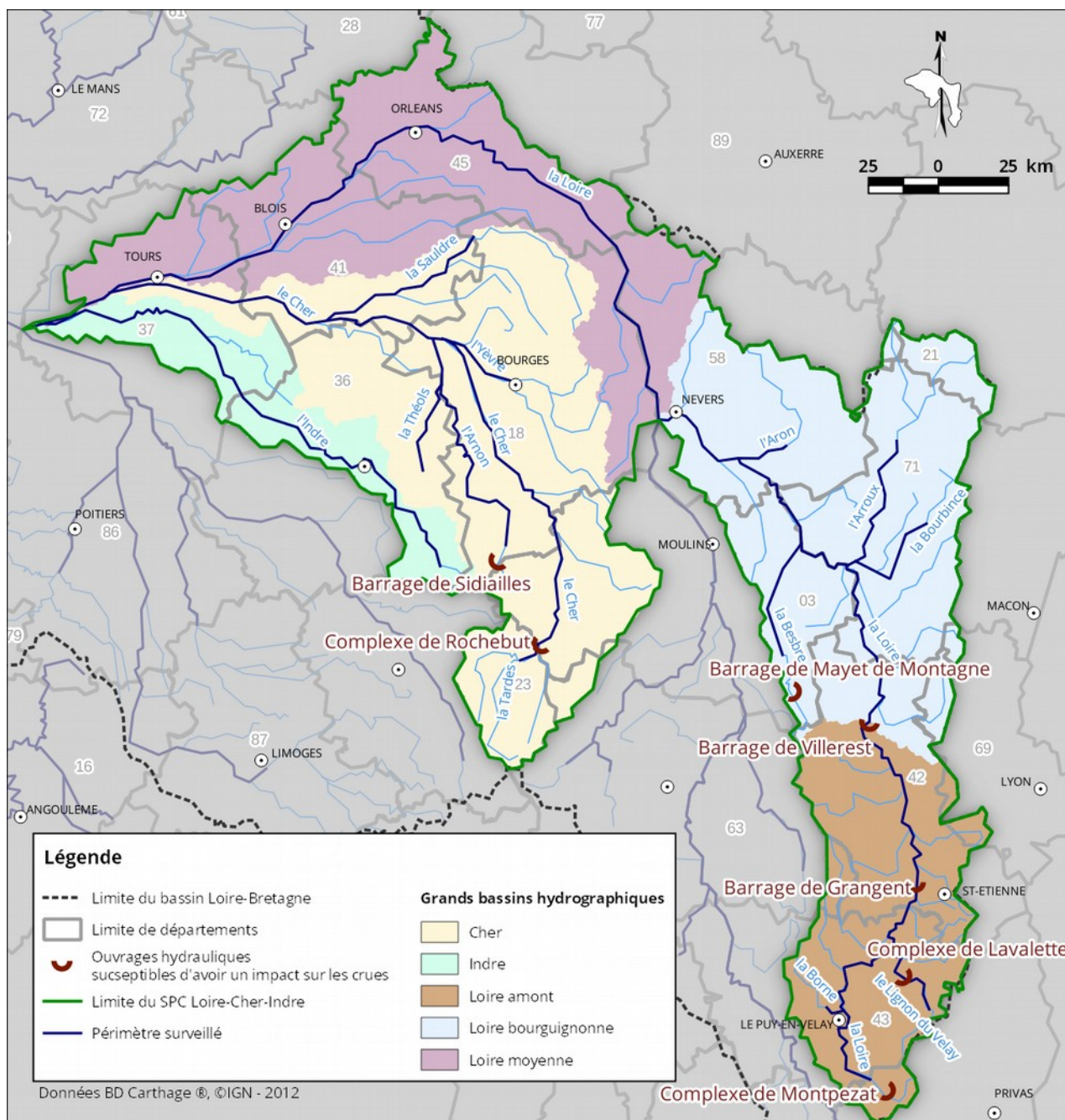
## **Article 5. Échéancier d'entrée en vigueur**

La mise en œuvre du présent règlement sera effective à la date de la première mise à jour du site *Vigicrues* suivant son approbation (qui inclura la mise à jour du référentiel du site correspondant aux évolutions présentes dans ce règlement).

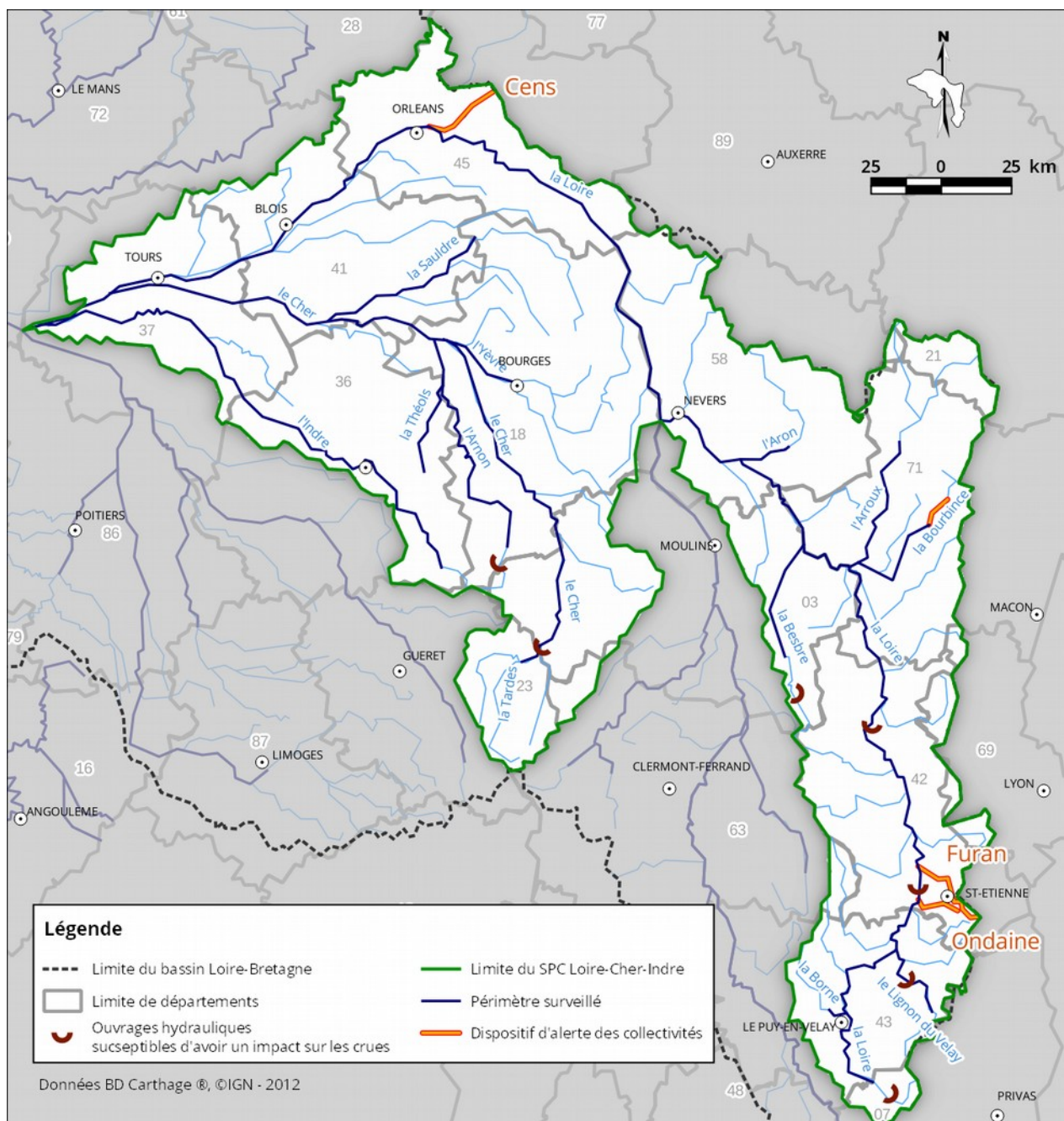
Sans attendre la révision complète du présent règlement telle que prévue dans les conditions définies par le code de l'environnement, les annexes peuvent être mises à jour après consultation des préfetures concernées.

# Annexes

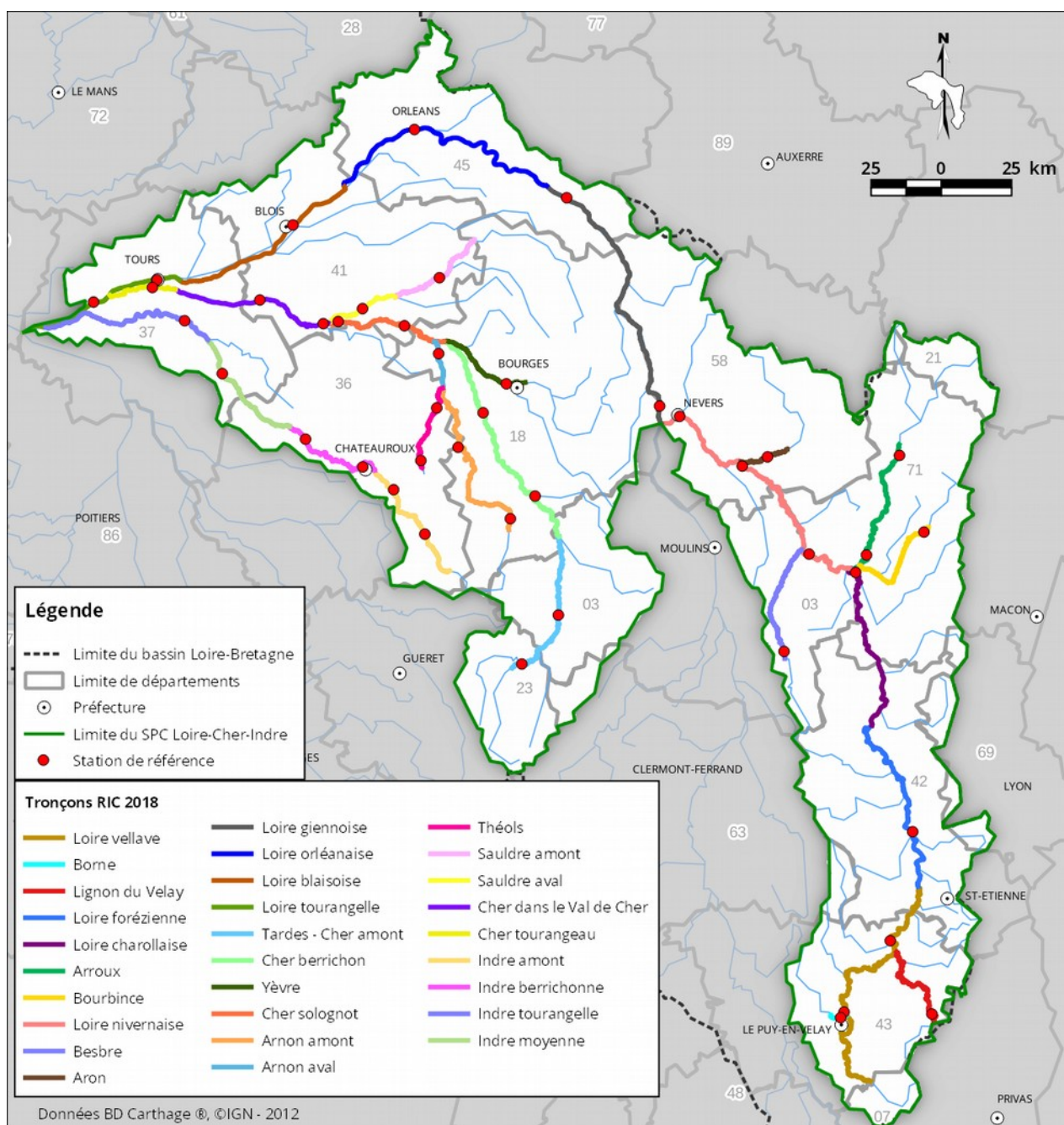
## Annexe 1. Carte du territoire de compétence et du périmètre surveillé



## Annexe 2. Carte des cours d'eau surveillés par un dispositif local

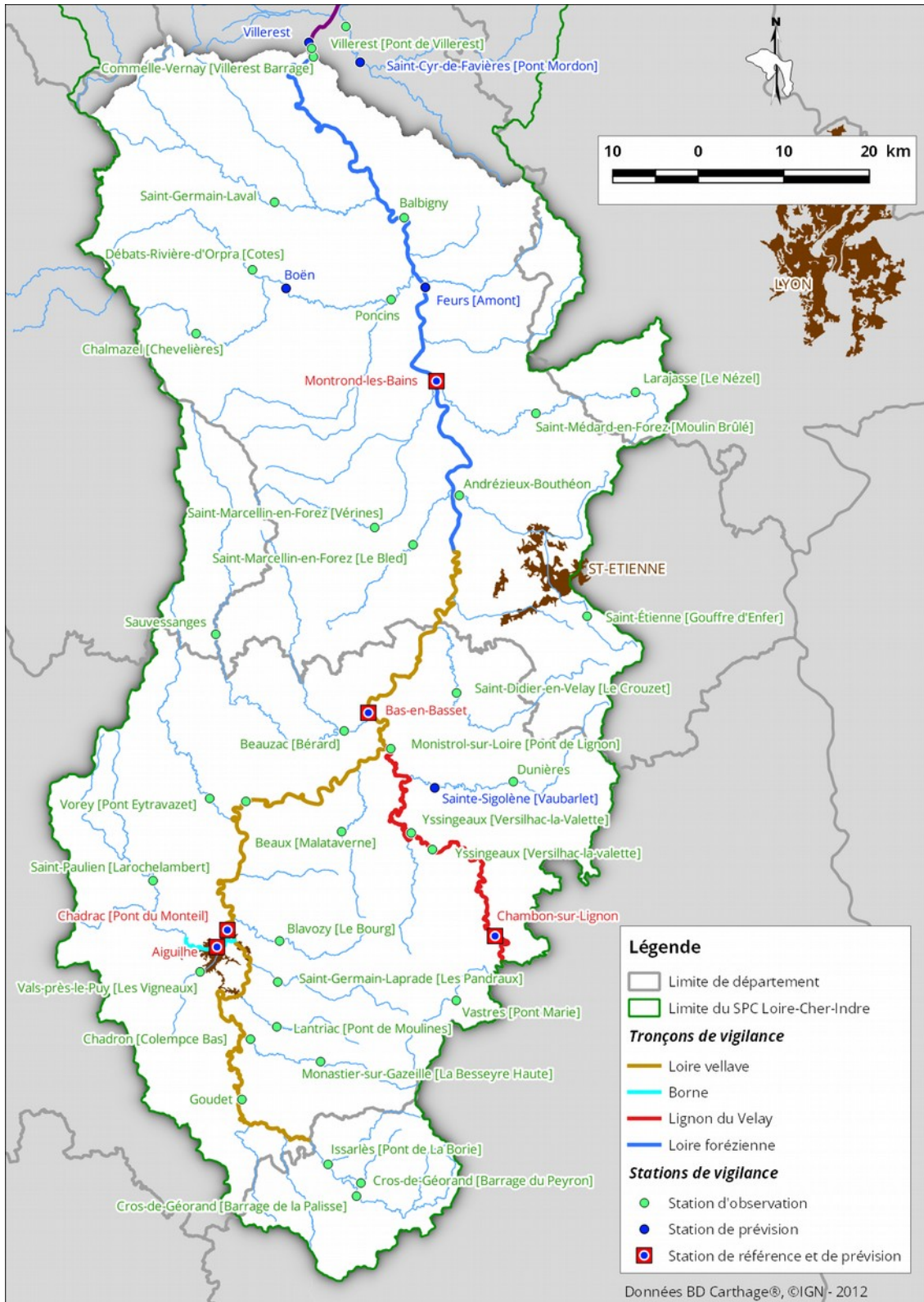


### Annexe 3. Carte des tronçons du périmètre surveillé

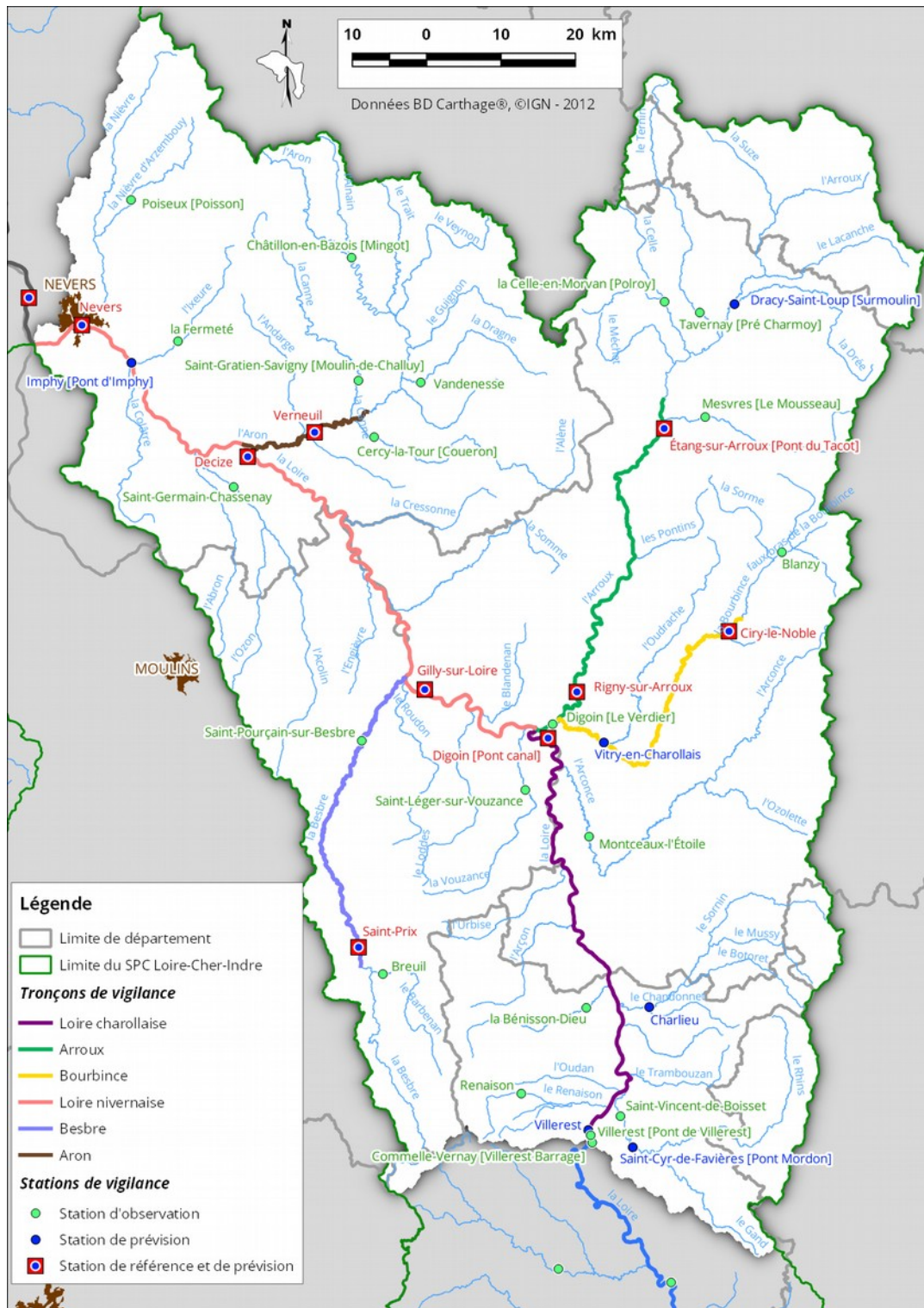




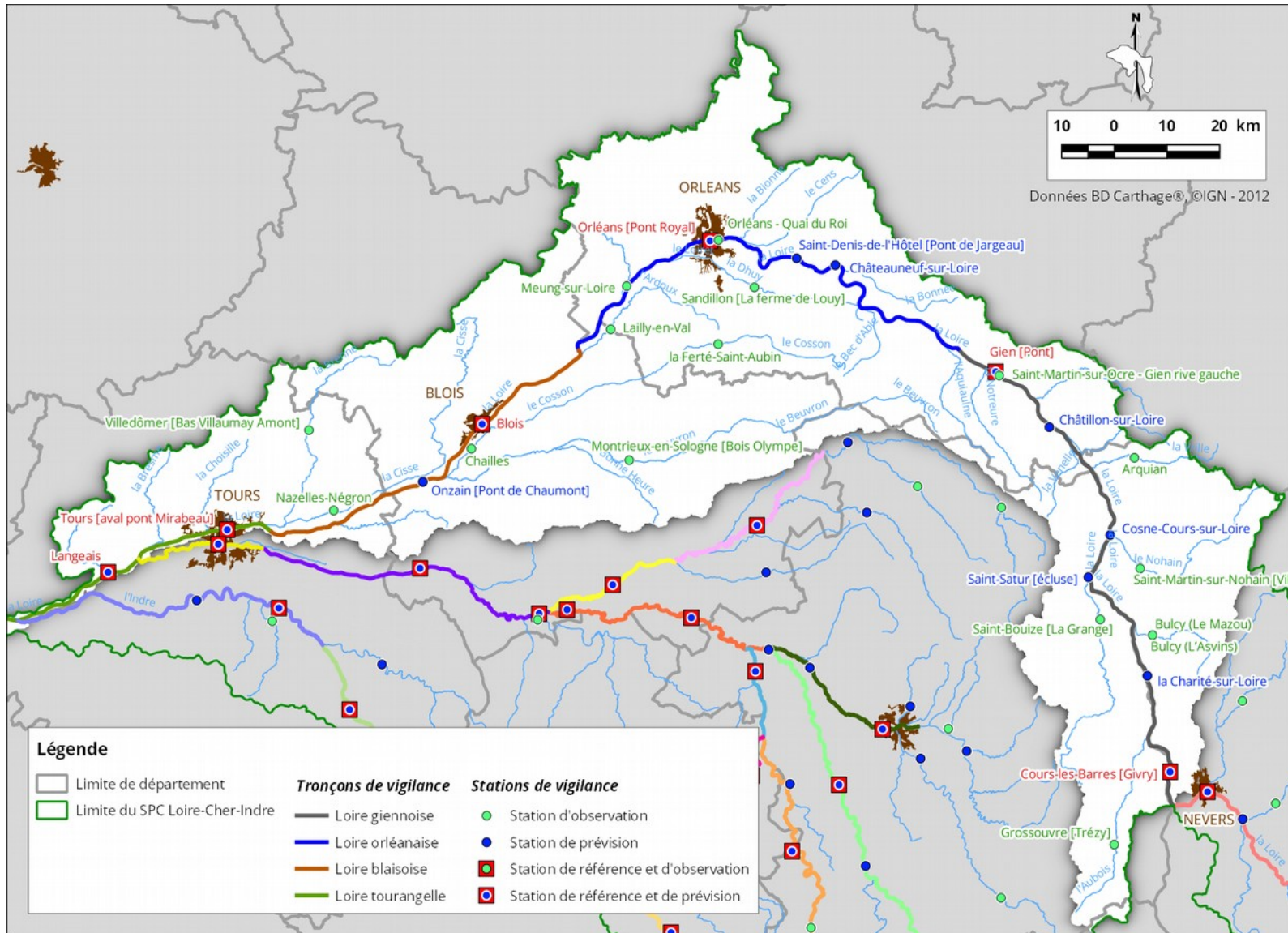
# Loire amont



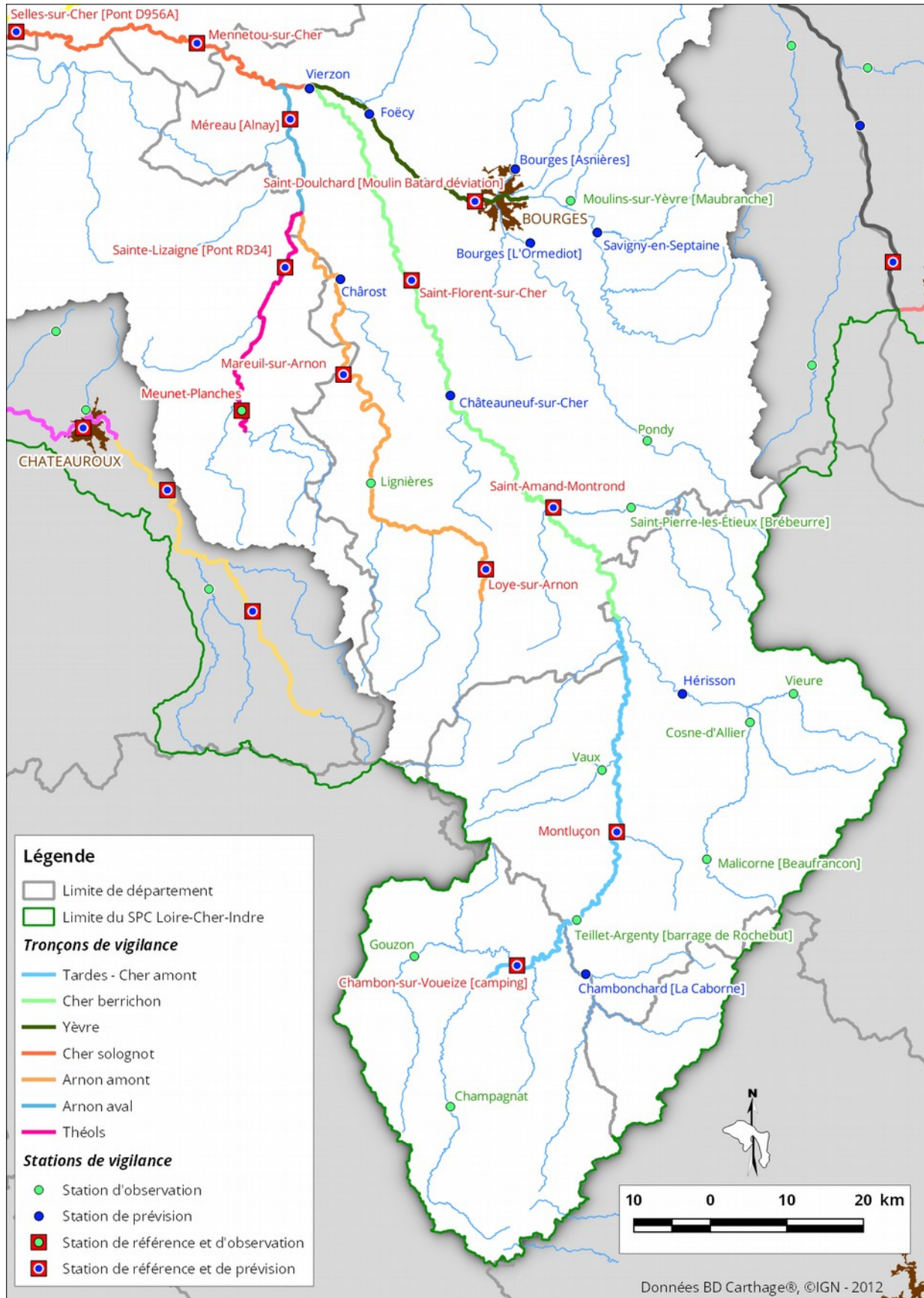
# Loire bourguignonne



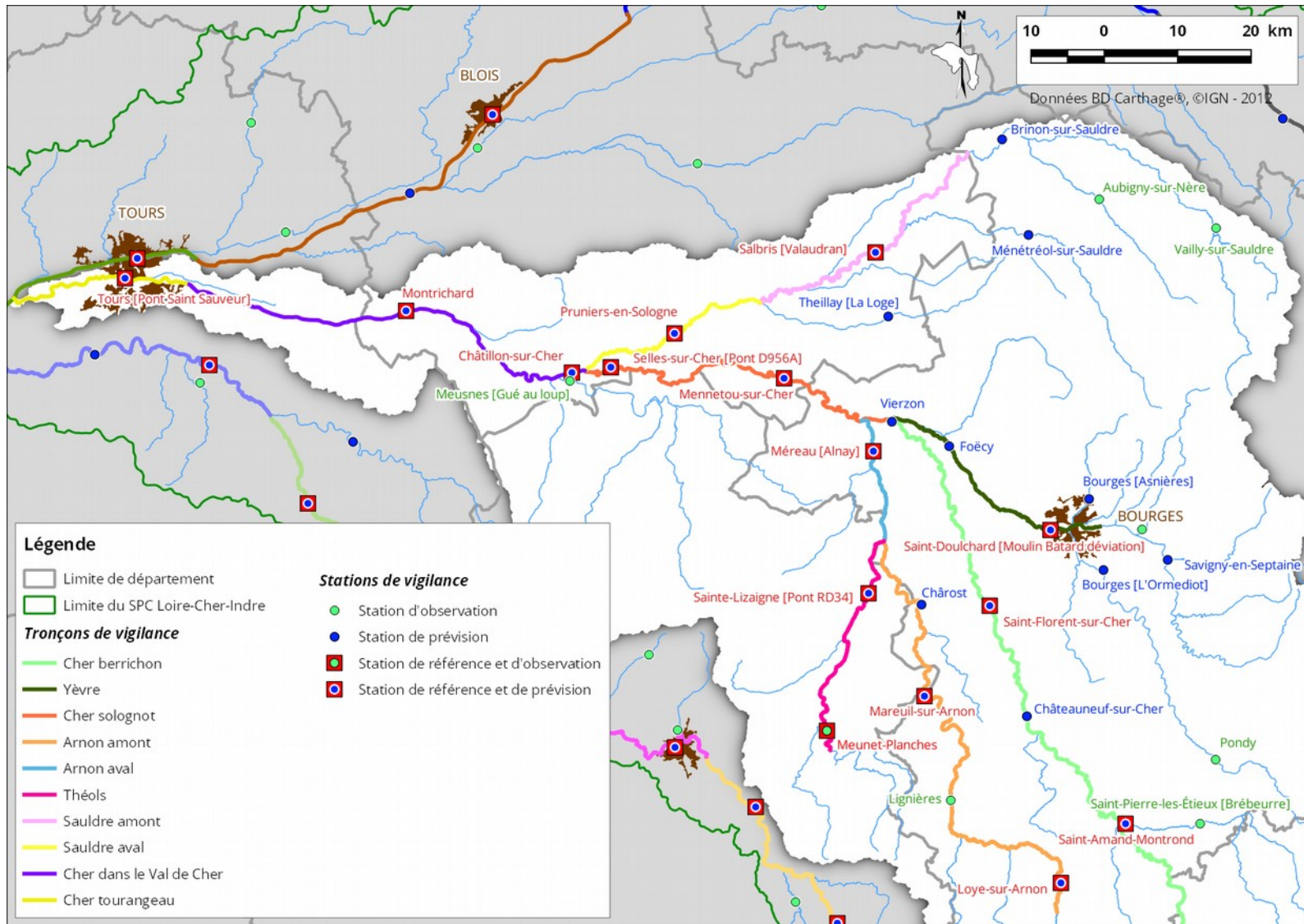
# Loire moyenne



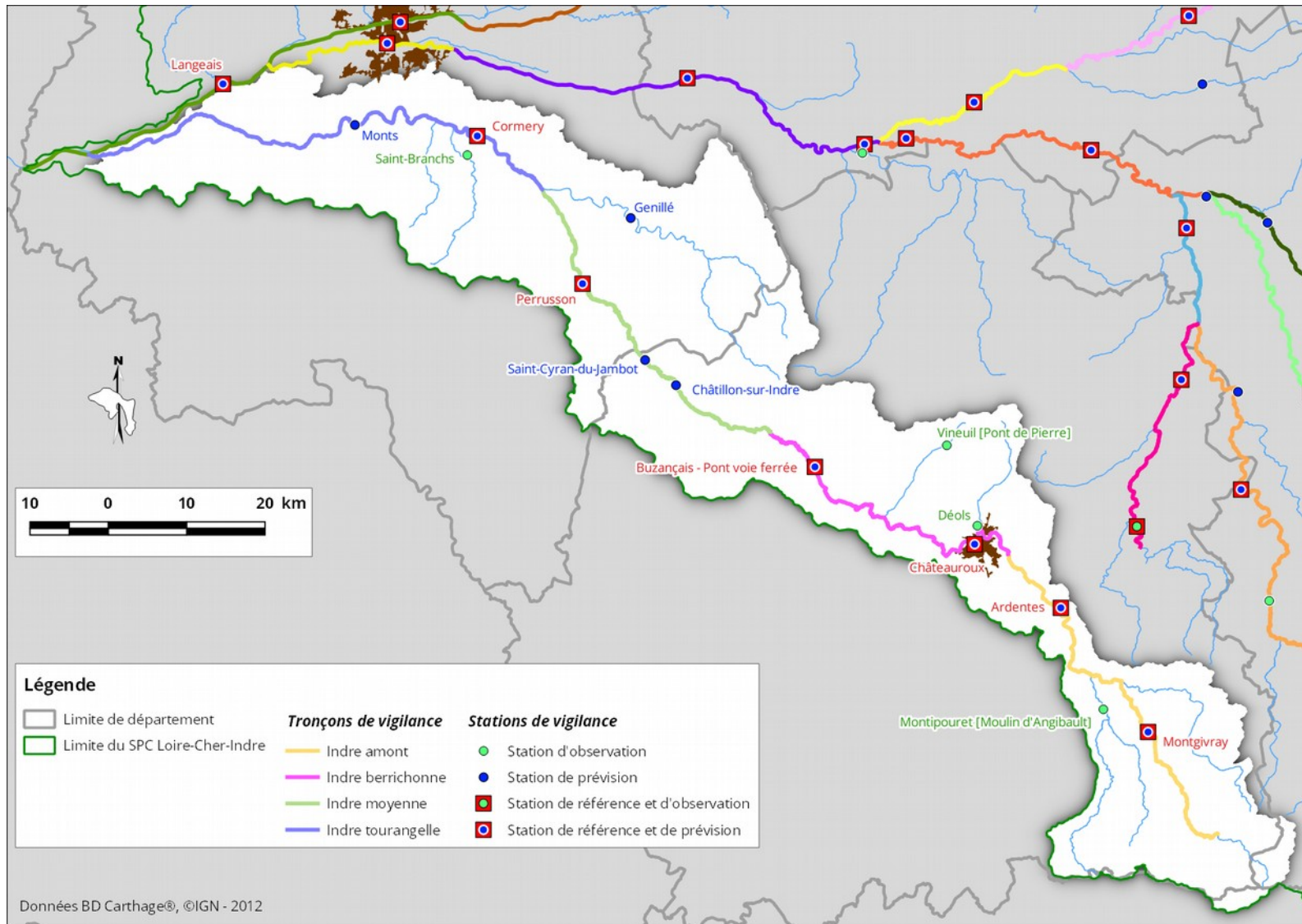
# Cher amont



## Cher aval



# Indre



## Annexe 4. Liste des stations temps-réel sur le territoire du SPC

Parmi les stations de référence, seule la station de Meunet-Planches est uniquement une station d'observation : elle n'est pas station de prévision.

Station	Tronçon	Cours d'eau	Type de station				Échéance de prévision
			observation	Référence pour la vigilance	prévision qualitative	prévision quantitative	
Cros-de-Géorand [Barrage de la Palisse]	Loire vellave	Loire	X				-
Cros-de-Géorand [Barrage du Peyron]	Loire vellave	Gage	X				-
Issarlès [Pont de La Borie]	Loire vellave	Loire	X				-
Goudet	Loire vellave	Loire	X	X			-
Monastier-sur-Gazeille [La Besseyre Haute]	Loire vellave	Gazeille	X				-
Chadron [Colempce Bas]	Loire vellave	Gazeille	X				-
Lantriac [Pont de Moulines]	Loire vellave	Laussonne	X				-
Saint-Germain-Laprade [Les Pandraux]	Loire vellave	Gagne	X				-
Saint-Paulien [Larochelambert]	Borne	Borne	X				-
Aiguilhe	Borne	Borne	X	X	X		Inférieure à 6 heures
Vals-près-le-Puy [Les Vigneaux]	Borne	Dolaizon	X	X			-
Chadrac [Pont du Monteil]	Loire vellave	Loire	X	X	X		Inférieure à 6 heures
Blavozy [Le Bourg]	Loire vellave	Sumène	X				-
Vorey [Pont Eytravazet]	Loire vellave	Arzon	X				-
Vorey [Le Chambon de Vorey]	Loire vellave	Loire	X				-
Beaux [Malataverne]	Loire vellave	Ramel	X				-
Chambon-sur-Lignon	Lignon du Velay	Lignon du Velay	X	X	X	X	Inférieure à 6 heures
Vastres [Pont Marie]	Lignon du Velay	Lignon du Velay	X				-
Yssingeaux [Versilhac-la-valette]	Lignon du Velay	Lignon du Velay	X				-
Yssingeaux [Versilhac-la-Valette]	Lignon du Velay	Lignon du Velay	X				-
Sainte-Sigolène [Vaubarlet]	Lignon du Velay	Dunières	X	X	X		Inférieure à 6 heures
Dunières	Lignon du Velay	Dunières	X				-
Monistrol-sur-Loire [Pont de Lignon]	Lignon du Velay	Lignon du Velay	X				-
Sauvessanges	Loire vellave	Ance du Nord	X				-
Beauzac [Bérard]	Loire vellave	Ance	X				-
Apinac	Loire vellave	Andrable	X				-
Bas-en-Basset	Loire vellave	Loire	X	X	X	X	6 à 12 heures
Saint-Didier-en-Velay [Le Crouzet]	Loire vellave	Semène	X				-
Saint-Just-Saint-Rambert [Grangent barrage]	Loire forézienne	Loire	X				-

Station	Tronçon	Cours d'eau	Type de station				Échéance de prévision
			observation	Référence pour la vigilance	prévision qualitative	prévision quantitative	
Andrézieux-Bouthéon	Loire forézienne	Furan	X				-
Saint-Étienne [Gouffre d'Enfer]	Loire forézienne	Furan	X				-
Saint-Marcellin-en-Forez [Le Bled]	Loire forézienne	Bonson	X				-
Saint-Marcellin-en-Forez [Vérines]	Loire forézienne	Mare	X				-
Larajasse [Le Nézel]	Loire forézienne	Coise	X				-
Saint-Médard-en-Forez [Moulin Brûlé]	Loire forézienne	Coise	X				-
Montrond-les-Bains	Loire forézienne	Loire	X	X	X	X	12 à 18 heures
Feurs [Amont]	Loire forézienne	Loire	X		X	X	12 à 18 heures
Chalmazel [Chevelières]	Loire forézienne	Lignon du Forez	X				-
Débats-Rivière-d'Orpra [Cotes]	Loire forézienne	Anzon	X				-
Boën	Loire forézienne	Lignon du Forez	X		X	X	Inférieure à 6 heures
Poncins	Loire forézienne	Lignon du Forez	X				-
Balbigny	Loire forézienne	Loire	X				-
Saint-Germain-Laval	Loire forézienne	Aix	X				-
Villerest	Loire charollaise	Loire	X		X	X	Inférieure à 6 heures
Villerest [Pont de Villerest]	Loire charollaise	Loire	X				-
Commelle-Vernay [Villerest Barrage]	Loire forézienne	Loire	X				-
Renaison	Loire charollaise	Renaison	X				-
Saint-Cyr-de-Favières [Pont Mordon]	Loire charollaise	Rhins	X		X	X	6 à 12 heures
Saint-Vincent-de-Boisset	Loire charollaise	Rhins	X				-
Charlieu	Loire charollaise	Sornin	X		X	X	6 à 12 heures
la Bénisson-Dieu	Loire charollaise	Teyssonne	X				-
Montceaux-l'Étoile	Loire charollaise	Arconce	X				-
Digoin [Pont canal]	Loire charollaise	Loire	X	X	X	X	12 à 18 heures
Dracy-Saint-Loup [Surmoulin]	Arroux	Arroux	X		X	X	6 à 12 heures
Tavernay [Pré Charmoy]	Arroux	Ternin	X				-
la Celle-en-Morvan [Polroy]	Arroux	Selle	X				-
Mesvres [Le Mousseau]	Arroux	Mesvrin	X				-
Étang-sur-Arroux [Pont du Tacot]	Arroux	Arroux	X	X	X	X	12 à 18 heures
Rigny-sur-Arroux	Arroux	Arroux	X	X	X	X	18 à 24 heures
Blanzay	Bourbince	Bourbince	X	X	X	X	-
Ciry-le-Noble	Bourbince	Bourbince	X	X	X	X	12 à 18 heures
Vitry-en-Charollais	Bourbince	Bourbince	X		X	X	18 à 24 heures
Digoin [Le Verdier]	Arroux	Arroux	X				-
Saint-Léger-sur-Vouzance	Loire nivernaise	Vouzance	X				-



Station	Tronçon	Cours d'eau	Type de station				Échéance de prévision
			observation	Référence pour la vigilance	prévision qualitative	prévision quantitative	
Gilly-sur-Loire	Loire nivernaise	Loire	X	X	X	X	18 à 24 heures
Breuil	Besbre	Barbenan	X				-
Saint-Prix	Besbre	Besbre	X	X	X	X	6 à 12 heures
Saint-Pourçain-sur-Besbre	Besbre	Besbre	X		X	X	6 à 12 heures
Decize	Loire nivernaise	Loire	X	X	X	X	24 à 36 heures
Châtillon-en-Bazois [Mingot]	Aron	Aron	X				-
Vandenesse	Aron	Dragne	X				-
Cercy-la-Tour [Coueron]	Aron	Alène	X				-
Saint-Gratien-Savigny [Moulin-de-Challuy]	Aron	Canne	X				-
Verneuil	Aron	Aron	X	X	X	X	18 à 24 heures
Saint-Germain-Chassenay	Loire nivernaise	Acolin	X				-
Imphy [Pont d'Imphy]	Loire nivernaise	Loire	X		X	X	24 à 36 heures
la Fermeté	Loire nivernaise	Ixeure	X				-
Nevers	Loire nivernaise	Loire	X	X	X	X	24 à 36 heures
Poiseux [Poisson]	Loire nivernaise	Nièvre d'Arzembouy	X				-
Cours-les-Barres [Givry]	Loire giennoise	Loire	X	X	X	X	36 à 48 heures
Grossouvre [Trézy]	Loire giennoise	Aubois	X				-
la Charité-sur-Loire	Loire giennoise	Loire	X		X	X	36 à 48 heures
Bulcy (Le Mazou)	Loire giennoise	Mazou	X				-
Bulcy (l'Asvins)	Loire giennoise	Asvins	X				-
Saint-Bouize [La Grange]	Loire giennoise	Vauvise	X				-
Saint-Satur [écluse]	Loire giennoise	Loire	X		X	X	36 à 48 heures
Saint-Martin-sur-Nohain [Villiers]	Loire giennoise	Nohain	X				-
Cosne-Cours-sur-Loire	Loire giennoise	Loire	X		X	X	36 à 48 heures
Arquian	Loire giennoise	Vrille	X				-
Châtillon-sur-Loire	Loire giennoise	Loire	X		X	X	48 à 72 heures
Gien [Pont]	Loire giennoise	Loire	X	X	X	X	48 à 72 heures
Saint-Martin-sur-Ocre - Gien rive gauche	Loire giennoise	Loire	X				-
Châteauneuf-sur-Loire	Loire orléanaise	Loire	X	-	X	X	48 à 72 heures
Saint-Denis-de-l'Hôtel [Pont de Jargeau]	Loire orléanaise	Loire	X		X	X	48 à 72 heures
Orléans [Pont Royal]	Loire orléanaise	Loire	X	X	X	X	48 à 72 heures
Orléans - Quai du Roi	Loire orléanaise	Loire	X				-
Sandillon [La ferme de Louy]	Loire orléanaise	Dhuy	X				-
Meung-sur-Loire	Loire orléanaise	Mauve de Détourbe	X				-
Lailly-en-Val	Loire orléanaise	Ardoux	X				-
Blois	Loire blaisoise	Loire	X	X	X	X	48 à 72 heures
Montrieux-en-Sologne [Bois Olympe]	Loire blaisoise	Beuvron	X				-

Station	Tronçon	Cours d'eau	Type de station				Échéance de prévision
			observation	Référence pour la vigilance	prévision qualitative	prévision quantitative	
La Ferté-Saint-Aubin	Loire blaisoise	Cosson	X				
Chailles	Loire blaisoise	Cosson	X				-
Onzain [Pont de Chaumont]	Loire blaisoise	Loire	X	X	X		48 à 72 heures
Nazelles-Négron	Loire blaisoise	Cisse	X				-
Villedômer [Bas Villaumay Amont]	Loire blaisoise	Brenne	X				-
Tours [aval pont Mirabeau]	Loire tourangelle	Loire	X	X	X	X	48 à 72 heures
Chambonchard [La Caborne]	Tardes - Cher amont	Cher	X		X	X	6 à 12 heures
Champagnat	Tardes - Cher amont	Tardes	X				-
Gouzon	Tardes - Cher amont	Voueize	X				-
Chambon-sur-Voueize [camping]	Tardes - Cher amont	Tardes	X	X	X	X	6 à 12 heures
Teillet-Argenty [barrage de Rochebut]	Tardes - Cher amont	Cher	X				-
Montluçon	Tardes - Cher amont	Cher	X	X	X	X	6 à 12 heures
Vaux	Tardes - Cher amont	Magieure	X				-
Vieure	Cher berrichon	Bandais	X				-
Malicorne [Beaufrancon]	Cher berrichon	Oeil	X				-
Cosne-d'Allier	Cher berrichon	Oeil	X				-
Hérisson	Cher berrichon	Aumance	X		X	X	6 à 12 heures
Saint-Amand-Montrond	Cher berrichon	Cher	X	X	X	X	12 à 18 heures
Saint-Pierre-les-Étieux [Brébeurre]	Cher berrichon	Marmande	X				-
Châteauneuf-sur-Cher	Cher berrichon	Cher	X		X	X	18 à 24 heures
Saint-Florent-sur-Cher	Cher berrichon	Cher	X	X	X	X	18 à 24 heures
Vierzon	Cher berrichon	Cher	X		X	X	18 à 24 heures
Savigny-en-Septaine	Yèvre	Yèvre	X		X	X	6 à 12 heures
Moulins-sur-Yèvre [Maubranche]	Yèvre	Ouatier	X				-
Bourges [Asnières]	Yèvre	Moulon	X		X	X	Inférieure à 6 heures
Pondy	Yèvre	Auron	X				-
Bourges [L'Ormediot]	Yèvre	Auron	X		X	X	6 à 12 heures
Saint-Doulchard [Moulin Batard déviation]	Yèvre	Yèvre	X	X	X	X	12 à 18 heures
Foëcy	Yèvre	Yèvre	X		X	X	18 à 24 heures
Loye-sur-Arnon	Arnon amont	Arnon	X	X	X	X	6 à 12 heures
Lignièrès	Arnon amont	Arnon	X				-
Mareuil-sur-Arnon	Arnon amont	Arnon	X	X	X	X	6 à 12 heures
Chârost	Arnon amont	Arnon	X		X	X	18 à 24 heures
Meunet-Planches	Théols	Théols	X	X			-
Sainte-Lizaigne [Pont RD34]	Théols	Théols	X	X	X	X	18 à 24 heures

Station	Tronçon	Cours d'eau	Type de station				Échéance de prévision
			observation	Référence pour la vigilance	prévision qualitative	prévision quantitative	
Méreau [Alnay]	Arnon aval	Aron	X	X	X	X	18 à 24 heures
Mennetou-sur-Cher	Cher soglognot	Cher	X	X	X	X	24 à 36 heures
Selles-sur-Cher [Pont D956A]	Cher soglognot	Cher	X	X	X	X	36 à 48 heures
Vailly-sur-Sauldre	Sauldre amont	Sauldre	X				-
Brinon-sur-Sauldre	Sauldre amont	Sauldre	X		X	X	24 à 36 heures
Aubigny-sur-Nère	Sauldre amont	Nère	X				-
Ménétréol-sur-Sauldre	Sauldre amont	Petite Sauldre	X		X	X	6 à 12 heures
Salbris [Valaudran]	Sauldre amont	Sauldre	X	X	X	X	18 à 24 heures
Theillay [La Loge]	Sauldre aval	Rère	X		X	X	6 à 12 heures
Pruniers-en-Sologne	Sauldre aval	Sauldre	X	X	X	X	18 à 24 heures
Châtillon-sur-Cher	Cher dans le Val de Cher	Cher	X	X	X	X	36 à 48 heures
Meusnes [Gué au loup]	Cher dans le Val de Cher	Fouzon	X				-
Montrichard	Cher dans le Val de Cher	Cher	X	X	X	X	36 à 48 heures
Tours [Pont Saint Sauveur]	Cher tourangeau	Cher	X	X	X	X	48 à 72 heures
Langeais	Loire tourangelle	Loire	X	X	X	X	48 à 72 heures
Sainte-Sévère-sur-Indre	Indre amont	Indre	X				-
Montgivray	Indre amont	Indre	X	X	X	X	6 à 12 heures
Montipouret [Moulin d'Angibault]	Indre amont	Vauvre	X				-
Ardentes	Indre amont	Indre	X	X	X	X	18 à 24 heures
Déols	Indre berrichonne	Ringoire	X				-
Châteauroux	Indre berrichonne	Indre	X	X	X	X	18 à 24 heures
Vineuil [Pont de Pierre]	Indre berrichonne	Trégonce	X				-
Buzançais - Pont voie ferrée	Indre berrichonne	Indre	X	X	X	X	24 à 36 heures
Saint-Cyran-du-Jambot	Indre moyenne	Indre	X		X	X	24 à 36 heures
Châtillon-sur-Indre	Indre moyenne	Indre	X		X	X	24 à 36 heures
Perrusson	Indre moyenne	Indre	X	X	X	X	24 à 36 heures
Genillé	Indre tourangelle	Indrois	X		X	X	12 à 18 heures
Cormery	Indre tourangelle	Indre	X	X	X	X	18 à 24 heures
Saint-Branchs	Indre tourangelle	Echandon	X		-	-	-
Monts	Indre tourangelle	Indre	X		X	X	18 à 24 heures

## Annexe 5. Liste des collectivités territoriales au profit desquelles l'État met en place un dispositif de prévision et de surveillance des crues

Communes	Tronçons	Rivière
<b>Département de l'Allier (03)</b>		
AUDES	Tardes - Cher amont	Cher
AVRILLY	Loire charollaise	Loire
BEAULON	Loire nivernaise	Loire
CHASSENARD	Loire charollaise	Loire
CHÂTELPERRON	Besbre	Besbre
CHAVROCHES	Besbre	Besbre
COULANGES	Loire nivernaise	Loire
DÉSERTINES	Tardes - Cher amont	Cher
DIOU	Besbre	Besbre
	Loire nivernaise	Loire
DOMPIERRE-SUR-BESBRE	Besbre	Besbre
	Loire nivernaise	Loire
ESTIVAREILLES	Tardes - Cher amont	Cher
GANNAY-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
GARNAT-SUR-ENGIÈVRE	Loire nivernaise	Loire
JALIGNY-SUR-BESBRE	Besbre	Besbre
LAPALISSE	Besbre	Besbre
LAVALT-SAINTE-ANNE	Tardes - Cher amont	Cher
LÉTELON	Cher berrichon	Cher
LIGNEROLLES	Tardes - Cher amont	Cher
LUNEAU	Loire charollaise	Loire
MAZIRAT	Tardes - Cher amont	Cher
MEAULNE-VITRAY	Cher berrichon	Cher
	Tardes - Cher amont	Cher
MOLINET	Loire charollaise	Loire
	Loire nivernaise	Loire
MONTLUÇON	Tardes - Cher amont	Cher
NASSIGNY	Tardes - Cher amont	Cher
PIERREFITTE-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
REUGNY	Tardes - Cher amont	Cher
SAINT-GENEST	Tardes - Cher amont	Cher
SAINT-MARTIN-DES-LAIS	Loire nivernaise	Loire
SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE	Besbre	Besbre
SAINT-PRIX	Besbre	Besbre
SAINT-VICTOR	Tardes - Cher amont	Cher
SAINTE-THÉRENCE	Tardes - Cher amont	Cher
SERVILLY	Besbre	Besbre
TEILLET-ARGENTY	Tardes - Cher amont	Cher
THIONNE	Besbre	Besbre
TRÉZELLES	Besbre	Besbre
URÇAY	Cher berrichon	Cher
VALLON-EN-SULLY	Tardes - Cher amont	Cher
VARENNES-SUR-TÊCHE	Besbre	Besbre

Communes	Tronçons	Rivière
VAUMAS	Besbre	Besbre
VAUX	Tardes - Cher amont	Cher
VILLBRET	Tardes - Cher amont	Cher
<b>Département du Cher (18)</b>		
AINAY-LE-VIEIL	Cher berrichon	Cher
ALLOUIS	Yèvre	Yèvre
ARDENAIS	Arnon amont	Arnon
ARGENVIÈRES	Loire giennoise	Loire
BANNAY	Loire giennoise	Loire
BEFFES	Loire giennoise	Loire
BELLEVILLE-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
BERRY-BOUY	Yèvre	Yèvre
BOULLERET	Loire giennoise	Loire
BOURGES	Yèvre	Yèvre
BOUZAIS	Cher berrichon	Cher
BRINAY	Cher berrichon	Cher
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Cher berrichon	Cher
CHÂROST	Arnon amont	Arnon
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER	Cher berrichon	Cher
CHÉRY	Arnon aval	Arnon
CHEZAL-BENOÎT	Arnon amont	Arnon
COLOMBIERS	Cher berrichon	Cher
CORQUOY	Cher berrichon	Cher
COUARGUES	Loire giennoise	Loire
COURS-LES-BARRES	Loire giennoise	Loire
COUST	Cher berrichon	Cher
CRÉZANÇAY-SUR-CHER	Cher berrichon	Cher
CUFFY	Loire giennoise	Loire
DREVENT	Cher berrichon	Cher
ÉPINEUIL-LE-FLEURIEL	Tardes - Cher amont	Cher
FARGES-ALLICHAMPS	Cher berrichon	Cher
FOÉCY	Cher berrichon	Cher
	Yèvre	Yèvre
HERRY	Loire giennoise	Loire
IDS-SAINTE-ROCH	Arnon amont	Arnon
JOUET-SUR-L'AUBOIS	Loire giennoise	Loire
LA CELLE-CONDÉ	Arnon amont	Arnon
LA CHAPELLE-MONTLINARD	Loire giennoise	Loire
LA GROUTTE	Cher berrichon	Cher
LA PERCHE	Cher berrichon	Cher
LAPAN	Cher berrichon	Cher
LAZENAY	Arnon amont	Arnon
	Arnon aval	Arnon
	Théols	Théols

Communes	Tronçons	Rivière
LÉRÉ	Loire giennoise	Loire
LIGNIÈRES	Arnon amont	Arnon
LOYE-SUR-ARNON	Arnon amont	Arnon
LUNERY	Cher berrichon	Cher
LURY-SUR-ARNON	Arnon aval	Arnon
MARÇAIS	Arnon amont	Arnon
MAREUIL-SUR-ARNON	Arnon amont	Arnon
MARMAGNE	Yèvre	Yèvre
MARSEILLES-LÈS-AUBIGNY	Loire giennoise	Loire
MASSAY	Arnon aval	Arnon
MEHUN-SUR-YÈVRE	Yèvre	Yèvre
MÉNÉTRÉOL-SOUS-SANCERRE	Loire giennoise	Loire
MÉREAU	Arnon aval	Arnon
MÉRY-SUR-CHER	Cher solognot	Cher
MORLAC	Arnon amont	Arnon
NOZIÈRES	Cher berrichon	Cher
ORVAL	Cher berrichon	Cher
PLOU	Arnon amont	Arnon
POISIEUX	Arnon amont	Arnon
PREUILLY	Cher berrichon	Cher
QUINCY	Cher berrichon	Cher
SAINT-AMAND-MONTROND	Cher berrichon	Cher
SAINT-AMBROIX	Arnon amont	Arnon
SAINT-BAUDEL	Arnon amont	Arnon
SAINT-BOUIZE	Loire giennoise	Loire
SAINT-CAPRAIS	Cher berrichon	Cher
SAINT-DOULCHARD	Yèvre	Yèvre
SAINT-FLORENT-SUR-CHER	Cher berrichon	Cher
SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX	Cher berrichon	Cher
SAINT-GEORGES-SUR-LA-PRÉE	Cher solognot	Cher
SAINT-HILAIRE-DE-COURT	Arnon aval	Arnon
	Cher solognot	Cher
SAINT-HILAIRE-EN-LIGNIÈRES	Arnon amont	Arnon
SAINT-LÉGER-LE-PETIT	Loire giennoise	Loire
SAINT-LOUP-DES-CHAUMES	Cher berrichon	Cher
SAINT-PIERRE-LES-BOIS	Arnon amont	Arnon
SAINT-SATUR	Loire giennoise	Loire
SAINTE-THORETTE	Cher berrichon	Cher
SANCERRE	Loire giennoise	Loire
SAUGY	Arnon amont	Arnon
SURY-PRÈS-LÉRÉ	Loire giennoise	Loire
THAUVENAY	Loire giennoise	Loire
THÉRIOUX	Cher solognot	Cher
TOUCHAY	Arnon amont	Arnon
VALLENAY	Cher berrichon	Cher
VENESMES	Cher berrichon	Cher
VIERZON	Arnon aval	Arnon
	Cher berrichon	Cher

Communes	Tronçons	Rivière
	Cher solognot	Cher
	Yèvre	Yèvre
VIGNOUX-SUR-BARANGEON	Yèvre	Yèvre
VILLECELIN	Arnon amont	Arnon
VILLENEUVE-SUR-CHER	Cher berrichon	Cher
<b>Département de la Creuse (23)</b>		
BUDELIÈRE	Tardes - Cher amont	Tardes
CHAMBON-SUR-VOUEIZE	Tardes - Cher amont	Tardes
ÉVAUX-LES-BAINS	Tardes - Cher amont	Tardes
<b>Département de l'Indre (36)</b>		
ARDENTES	Indre amont	Indre
BRIANTES	Indre amont	Indre
BRIVES	Théols	Théols
BUZANÇAIS	Indre berrichonne	Indre
CHABRIS	Cher solognot	Cher
CHÂTEAUROUX	Indre berrichonne	Indre
CHÂTILLON-SUR-INDRE	Indre moyenne	Indre
CLION	Indre moyenne	Indre
CONDÉ	Théols	Théols
DÉOLS	Indre berrichonne	Indre
DIOU	Théols	Théols
ÉTRECHET	Indre amont	Indre
FLÉRÉ-LA-RIVIÈRE	Indre moyenne	Indre
ISSOUDUN	Théols	Théols
JEU-LES-BOIS	Indre amont	Indre
LA CHAPELLE-ORTHEMALE	Indre berrichonne	Indre
LA CHÂTRE	Indre amont	Indre
LACS	Indre amont	Indre
LE POINÇONNET	Indre amont	Indre
LE TRANGER	Indre moyenne	Indre
LES BORDES	Théols	Théols
MERS-SUR-INDRE	Indre amont	Indre
MEUNET-PLANCHES	Théols	Théols
MIGNY	Arnon amont	Arnon
	Théols	Théols
MONTGIVRAY	Indre amont	Indre
MONTIPOURET	Indre amont	Indre
NIHERNE	Indre berrichonne	Indre
NOHANT-VIC	Indre amont	Indre
PALLUAU-SUR-INDRE	Indre moyenne	Indre
POULIGNY-NOTRE-DAME	Indre amont	Indre
POULIGNY-SAINT-MARTIN	Indre amont	Indre
REUILLY	Arnon aval	Arnon
	Théols	Théols
SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT	Indre moyenne	Indre
SAINT-GENOU	Indre berrichonne	Indre
SAINT-GEORGES-SUR-ARNON	Arnon amont	Arnon
	Théols	Théols
SAINT-MAUR	Indre berrichonne	Indre
SAINTE-LIZAIGNE	Théols	Théols

Communes	Tronçons	Rivière
SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE	Indre amont	Indre
SÉGRY	Arnon amont	Arnon
THIZAY	Théols	Théols
VILLEDIEU-SUR-INDRE	Indre berrichonne	Indre
VILLEGOUIN	Indre berrichonne	Indre
<b>Département de l'Indre-et-Loire (37)</b>		
AMBOISE	Loire blaisoise	Loire
ARTANNES-SUR-INDRE	Indre tourangelle	Indre
ATHÉE-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
AVOINE	Indre tourangelle	Indre
	Loire tourangelle	Loire
AZAY-LE-RIDEAU	Indre tourangelle	Indre
AZAY-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
AZAY-SUR-INDRE	Indre moyenne	Indre
	Indre tourangelle	Indre
BALLAN-MIRÉ	Cher tourangeau	Cher
BEAULIEU-LÈS-LOCHES	Indre moyenne	Indre
BERTHENAY	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire
BLÉRÉ	Cher dans le val de Cher	Cher
BOURGUEIL	Loire tourangelle	Loire
BRÉHÉMONT	Indre tourangelle	Indre
	Loire tourangelle	Loire
BRIDORÉ	Indre moyenne	Indre
CANDES-SAINT-MARTIN	Loire tourangelle	Loire
CANGEY	Loire blaisoise	Loire
CHAMBOURG-SUR-INDRE	Indre moyenne	Indre
CHARGÉ	Loire blaisoise	Loire
CHEILLÉ	Indre tourangelle	Indre
CHENONCEAUX	Cher dans le val de Cher	Cher
CHISSEAUX	Cher dans le val de Cher	Cher
CHOUZÉ-SUR-LOIRE	Loire tourangelle	Loire
CINQ-MARS-LA-PILE	Loire tourangelle	Loire
CIVRAY-DE-TOURAINE	Cher dans le val de Cher	Cher
CORMERY	Indre tourangelle	Indre
CÔTEAUX-SUR-LOIRE	Loire tourangelle	Loire
COURÇAY	Indre tourangelle	Indre
DIERRE	Cher dans le val de Cher	Cher
ESVRES	Indre tourangelle	Indre
FONDETTES	Loire tourangelle	Loire
FRANCUEIL	Cher dans le val de Cher	Cher
HUISMES	Indre tourangelle	Indre
	Loire tourangelle	Loire
JOUÉ-LÈS-TOURS	Cher tourangeau	Cher
LA CHAPELLE-AUX-NAUX	Loire tourangelle	Loire
LA CHAPELLE-SUR-LOIRE	Loire tourangelle	Loire
LA CROIX-EN-TOURAINE	Cher dans le val de Cher	Cher
LA RICHE	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire

Communes	Tronçons	Rivière
LA VILLE-AUX-DAMES	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire
LANGAIS	Loire tourangelle	Loire
LARÇAY	Cher tourangeau	Cher
LIGNIÈRES-DE-TOURAINE	Indre tourangelle	Indre
	Loire tourangelle	Loire
LIMERAY	Loire blaisoise	Loire
LOCHES	Indre moyenne	Indre
LUSSAULT-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
LUYNES	Loire tourangelle	Loire
MONTBAZON	Indre tourangelle	Indre
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	Cher dans le val de Cher	Cher
	Loire blaisoise	Loire
	Loire tourangelle	Loire
MONTS	Indre tourangelle	Indre
MOSNES	Loire blaisoise	Loire
NAZELLES-NÉGRON	Loire blaisoise	Loire
NOIZAY	Loire blaisoise	Loire
PERRUSSON	Indre moyenne	Indre
POCÉ-SUR-CISSE	Loire blaisoise	Loire
PONT-DE-RUAN	Indre tourangelle	Indre
REIGNAC-SUR-INDRE	Indre tourangelle	Indre
RESTIGNÉ	Loire tourangelle	Loire
RIGNY-USSÉ	Indre tourangelle	Indre
	Loire tourangelle	Loire
RIVARENNES	Indre tourangelle	Indre
ROCHECORBON	Loire tourangelle	Loire
SACHÉ	Indre tourangelle	Indre
SAINT-AVERTIN	Cher tourangeau	Cher
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	Loire tourangelle	Loire
SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	Loire tourangelle	Loire
SAINT-GENOUPH	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire
SAINT-HIPPOLYTE	Indre moyenne	Indre
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN	Indre moyenne	Indre
SAINT-MARTIN-LE-BEAU	Cher dans le val de Cher	Cher
SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL	Loire tourangelle	Loire
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire
SAVIGNY-EN-VÉRON	Loire tourangelle	Loire
SAVONNIÈRES	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire
TOURS	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire
TRUYES	Indre tourangelle	Indre
VALLÈRES	Loire tourangelle	Loire
VEIGNÉ	Indre tourangelle	Indre
VÉRETZ	Cher dans le val de Cher	Cher
VERNEUIL-SUR-INDRE	Indre moyenne	Indre

Communes	Tronçons	Rivière
VERNOU-SUR-BRENNE	Loire blaisoise	Loire
VILLANDRY	Cher tourangeau	Cher
	Loire tourangelle	Loire
VOUVRAY	Loire blaisoise	Loire
	Loire tourangelle	Loire
Département du Loir-et-Cher (41)		
ANGÉ	Cher dans le val de Cher	Cher
AVARAY	Loire blaisoise	Loire
	Loire orléanaise	Loire
BILLY	Sauldre aval	Sauldre
BLOIS	Loire blaisoise	Loire
CANDÉ-SUR-BEUVRON	Loire blaisoise	Loire
CHAILLES	Loire blaisoise	Loire
CHÂTILLON-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
	Sauldre aval	Sauldre
CHÂTRES-SUR-CHER	Cher solognot	Cher
CHAUMONT-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
CHISSAY-EN-TOURAIN	Cher dans le val de Cher	Cher
COUFFY	Cher dans le val de Cher	Cher
COUR-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
COURBOUZON	Loire blaisoise	Loire
FAVEROLLES-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
GIÈVRES	Cher solognot	Cher
	Sauldre aval	Sauldre
LA CHAPELLE-MONTMARTIN	Cher solognot	Cher
LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR	Loire blaisoise	Loire
LA FERTÉ-IMBAULT	Sauldre amont	Sauldre
LANGON-SUR-CHER	Cher solognot	Cher
LESTIOU	Loire orléanaise	Loire
LOREUX	Sauldre amont	Sauldre
MARAY	Cher solognot	Cher
MAREUIL-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
MASLIVES	Loire blaisoise	Loire
MENARS	Loire blaisoise	Loire
MENNETOU-SUR-CHER	Cher solognot	Cher
MER	Loire blaisoise	Loire
MEUSNES	Cher dans le val de Cher	Cher
MONTEAUX	Loire blaisoise	Loire
MONTHOU-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
MONTLIVAUT	Loire blaisoise	Loire
MONTRICHARD VAL DE CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
MUIDES-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
NOYERS-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
PIERREFITTE-SUR-SAUDRE	Sauldre amont	Sauldre
POUILLÉ	Cher dans le val de Cher	Cher
PRUNIERS-EN-SOLOGNE	Sauldre aval	Sauldre
RILLY-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
ROMORANTIN-LANTHENAY	Sauldre aval	Sauldre

Communes	Tronçons	Rivière
SAINT-AIGNAN	Cher dans le val de Cher	Cher
SAINT-CLAUDE-DE-DIRAY	Loire blaisoise	Loire
SAINT-DENIS-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT	Loire blaisoise	Loire
SAINT-JULIEN-DE-CHÉDON	Cher dans le val de Cher	Cher
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	Cher solognot	Cher
SAINT-LAURENT-NOUAN	Loire blaisoise	Loire
	Loire orléanaise	Loire
SAINT-LOUP	Cher solognot	Cher
SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	Cher dans le val de Cher	Cher
SALBRIS	Sauldre amont	Sauldre
SEIGY	Cher dans le val de Cher	Cher
SELLES-SAINT-DENIS	Sauldre amont	Sauldre
SELLES-SUR-CHER	Cher solognot	Cher
	Sauldre aval	Sauldre
SOUESMES	Sauldre amont	Sauldre
SUÈVRES	Loire blaisoise	Loire
THÉSÉE	Cher dans le val de Cher	Cher
VALLOIRE-SUR-CISSE	Loire blaisoise	Loire
VEUZAIN-SUR-LOIRE	Loire blaisoise	Loire
VILLEFRANCHE-SUR-CHER	Cher solognot	Cher
VILLEHERVIERS	Sauldre amont	Sauldre
	Sauldre aval	Sauldre
VINEUIL	Loire blaisoise	Loire
Département de la Loire (42)		
ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON	Loire forézienne	Loire
BALBIGNY	Loire forézienne	Loire
BOISSET-LÈS-MONTROND	Loire forézienne	Loire
BONSON	Loire forézienne	Loire
BRIENNON	Loire charollaise	Loire
BULLY	Loire forézienne	Loire
CALOIRE	Loire vellave	Loire
CHALAIN-LE-COMTAL	Loire forézienne	Loire
CHAMBÉON	Loire forézienne	Loire
CHAMBLES	Loire vellave	Loire
CIVENS	Loire forézienne	Loire
CLEPPÉ	Loire forézienne	Loire
COMMELLE-VERNAY	Loire charollaise	Loire
CORDELLE	Loire forézienne	Loire
CRAINTILLEUX	Loire forézienne	Loire
CUZIEU	Loire forézienne	Loire
DANCÉ	Loire forézienne	Loire
ÉPERCIEUX-SAINT-PAUL	Loire forézienne	Loire
FEURS	Loire forézienne	Loire
LE COTEAU	Loire charollaise	Loire
MABLY	Loire charollaise	Loire
MAGNEUX-HAUTE-RIVE	Loire forézienne	Loire

Communes	Tronçons	Rivière
MARCLOPT	Loire forézienne	Loire
MIZÉRIEUX	Loire forézienne	Loire
MONTROND-LES-BAINS	Loire forézienne	Loire
NERVIEUX	Loire forézienne	Loire
PERREUX	Loire charollaise	Loire
PINAY	Loire forézienne	Loire
PONCINS	Loire forézienne	Loire
POUILLY-SOUS-CHARLIEU	Loire charollaise	Loire
RIVAS	Loire forézienne	Loire
ROANNE	Loire charollaise	Loire
SAINT-ANDRÉ-LE-PUY	Loire forézienne	Loire
SAINT-CYPRIEN	Loire forézienne	Loire
SAINT-ÉTIENNE	Loire vellave	Loire
SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE	Loire forézienne	Loire
SAINT-JEAN-SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE	Loire forézienne	Loire
SAINT-JODARD	Loire forézienne	Loire
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT	Loire forézienne	Loire
SAINT-LAURENT-LA-CONCHE	Loire forézienne	Loire
SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES	Loire forézienne	Loire
SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS	Loire vellave	Loire
SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU	Loire charollaise	Loire
SAINT-PAUL-DE-VÉZELIN	Loire forézienne	Loire
SAINT-PAUL-EN-CORNILLON	Loire vellave	Loire
SAINT-PIERRE-LA-NOAILLE	Loire charollaise	Loire
SAINT-PRIEST-LA-ROCHE	Loire forézienne	Loire
UNIAS	Loire forézienne	Loire
UNIEUX	Loire vellave	Loire
VEAUCHE	Loire forézienne	Loire
VEAUCHETTE	Loire forézienne	Loire
VILLEREST	Loire charollaise	Loire
VOUGY	Loire charollaise	Loire
<b>Département de la Haute-Loire (43)</b>		
AIGUILHE	Borne	Borne
ARLEMPDES	Loire vellave	Loire
ARSAC-EN-VELAY	Loire vellave	Loire
AUREC-SUR-LOIRE	Loire vellave	Loire
BAS-EN-BASSET	Loire vellave	Loire
BEAULIEU	Loire vellave	Loire
BEAUX	Loire vellave	Loire
BEAUZAC	Loire vellave	Loire
BLANZAC	Loire vellave	Loire
BRIVES-CHARENSAC	Borne	Borne
	Loire vellave	Loire
CHADRAC	Borne	Borne
	Loire vellave	Loire
CHADRON	Loire vellave	Loire

Communes	Tronçons	Rivière
CHAMALIÈRES-SUR-LOIRE	Loire vellave	Loire
CHASPINHAC	Loire vellave	Loire
CHENERELLES	Lignon du Velay	Lignon du Velay
COUBON	Loire vellave	Loire
CUSSAC-SUR-LOIRE	Loire vellave	Loire
ESPALY-SAINT-MARCEL	Borne	Borne
GOUDET	Loire vellave	Loire
GRAZAC	Lignon du Velay	Lignon du Velay
LA CHAPELLE-D'AUREC	Loire vellave	Loire
LAFARRE	Loire vellave	Loire
LAPTE	Lignon du Velay	Lignon du Velay
LAVOÛTE-SUR-LOIRE	Loire vellave	Loire
LE BRIGNON	Loire vellave	Loire
LE CHAMBON-SUR-LIGNON	Lignon du Velay	Lignon du Velay
LE MONTEIL	Loire vellave	Loire
LE PUY-EN-VELAY	Borne	Borne
	Loire vellave	Loire
LES VILLETES	Lignon du Velay	Lignon du Velay
MALVALETTE	Loire vellave	Loire
MAZET-SAINT-VOY	Lignon du Velay	Lignon du Velay
MONISTROL-SUR-LOIRE	Lignon du Velay	Lignon du Velay
	Loire vellave	Loire
POLIGNAC	Borne	Borne
	Loire vellave	Loire
RETOURNAC	Loire vellave	Loire
ROCHE-EN-RÉGNIER	Loire vellave	Loire
SAINT-GERMAIN-LAPRADE	Loire vellave	Loire
SAINT-JEURES	Lignon du Velay	Lignon du Velay
SAINT-MARTIN-DE-FUGÈRES	Loire vellave	Loire
SAINT-MAURICE-DE-LIGNON	Lignon du Velay	Lignon du Velay
	Loire vellave	Loire
SAINT-VINCENT	Loire vellave	Loire
SALETES	Loire vellave	Loire
SOLIGNAC-SUR-LOIRE	Loire vellave	Loire
TENCE	Lignon du Velay	Lignon du Velay
VIELPRAT	Loire vellave	Loire
VOREY	Loire vellave	Loire
YSSINGEAUX	Lignon du Velay	Lignon du Velay
<b>Département du Loiret (45)</b>		
BAULE	Loire orléanaise	Loire
BEAUGENCY	Loire orléanaise	Loire
BEAULIEU-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
BONNÉE	Loire orléanaise	Loire
BONNY-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
BOU	Loire orléanaise	Loire
BRAY-SAINT-AIGNAN	Loire orléanaise	Loire
BRIARE	Loire giennoise	Loire
CHAINGY	Loire orléanaise	Loire
CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE	Loire orléanaise	Loire



Communes	Tronçons	Rivière
CHÂTILLON-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
CHÉCY	Loire orléanaise	Loire
CLÉRY-SAINT-ANDRÉ	Loire orléanaise	Loire
COMBLEUX	Loire orléanaise	Loire
DAMPIERRE-EN-BURLY	Loire orléanaise	Loire
DARVOY	Loire orléanaise	Loire
DRY	Loire orléanaise	Loire
FÉROLLES	Loire orléanaise	Loire
GERMIGNY-DES-PRÉS	Loire orléanaise	Loire
GIEN	Loire giennoise	Loire
GULLY	Loire orléanaise	Loire
JARGEAU	Loire orléanaise	Loire
LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN	Loire orléanaise	Loire
LAILLY-EN-VAL	Loire orléanaise	Loire
LES BORDES	Loire orléanaise	Loire
LION-EN-SULLIAS	Loire orléanaise	Loire
MARCILLY-EN-VILLETTE	Loire orléanaise	Loire
MARDIÉ	Loire orléanaise	Loire
MAREAU-AUX-PRÉS	Loire orléanaise	Loire
MEUNG-SUR-LOIRE	Loire orléanaise	Loire
NEUVY-EN-SULLIAS	Loire orléanaise	Loire
NEVOY	Loire giennoise	Loire
OLIVET	Loire orléanaise	Loire
ORLÉANS	Loire orléanaise	Loire
OUSSON-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
OUVROUER-LES-CHAMPS	Loire orléanaise	Loire
OUZOUER-SUR-LOIRE	Loire orléanaise	Loire
POILLY-LEZ-GIEN	Loire giennoise	Loire
SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD	Loire orléanaise	Loire
SAINT-AY	Loire orléanaise	Loire
SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE	Loire orléanaise	Loire
SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
SAINT-CYR-EN-VAL	Loire orléanaise	Loire
SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL	Loire orléanaise	Loire
SAINT-DENIS-EN-VAL	Loire orléanaise	Loire
SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
SAINT-GONDON	Loire giennoise	Loire
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN	Loire orléanaise	Loire
SAINT-JEAN-DE-BRAYE	Loire orléanaise	Loire
SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE	Loire orléanaise	Loire
SAINT-JEAN-LE-BLANC	Loire orléanaise	Loire
SAINT-MARTIN-D'ABBAT	Loire orléanaise	Loire
SAINT-MARTIN-SUR-OCRE	Loire giennoise	Loire
SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE	Loire orléanaise	Loire
SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN	Loire orléanaise	Loire
SANDILLON	Loire orléanaise	Loire
SIGLOY	Loire orléanaise	Loire
SULLY-SUR-LOIRE	Loire orléanaise	Loire

Communes	Tronçons	Rivière
TAVERS	Loire orléanaise	Loire
TIGY	Loire orléanaise	Loire
VIENNE-EN-VAL	Loire orléanaise	Loire
<b>Département de la Nièvre (58)</b>		
AVRIL-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
BÉARD	Loire nivernaise	Loire
CERCY-LA-TOUR	Aron	Aron
CHALLUY	Loire nivernaise	Loire
CHAMPVERT	Aron	Aron
CHARRIN	Loire nivernaise	Loire
CHEVENON	Loire nivernaise	Loire
COSNE-COURS-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
COSSAYE	Loire nivernaise	Loire
DECIZE	Aron	Aron
	Loire nivernaise	Loire
DEVAY	Loire nivernaise	Loire
DRUY-PARIGNY	Loire nivernaise	Loire
FLEURY-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
FOURCHAMBAULT	Loire giennoise	Loire
GARCHIZY	Loire giennoise	Loire
GERMIGNY-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
GIMOUILLE	Loire nivernaise	Loire
IMPHY	Loire nivernaise	Loire
LA CELLE-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
LA CHARITÉ-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
LA MARCHE	Loire giennoise	Loire
LAMENAY-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
LUTHENAY-UXELOUP	Loire nivernaise	Loire
MARZY	Loire giennoise	Loire
	Loire nivernaise	Loire
MESVES-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
MYENNES	Loire giennoise	Loire
NEUVY-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
NEVERS	Loire nivernaise	Loire
POUILLY-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
SAINT-ÉLOI	Loire nivernaise	Loire
SAINT-HILAIRE-FONTAINE	Loire nivernaise	Loire
SAINT-LÉGER-DES-VIGNES	Aron	Aron
	Loire nivernaise	Loire
SAINT-OUEN-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
SAUVIGNY-LES-BOIS	Loire nivernaise	Loire
SERMOISE-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
SOUGY-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
TRACY-SUR-LOIRE	Loire giennoise	Loire
TRONSANGES	Loire giennoise	Loire
VERNEUIL	Aron	Aron
<b>Département de la Saône-et-Loire (71)</b>		
ARTAX	Loire charollaise	Loire
BAUGY	Loire charollaise	Loire
BOURBON-LANCY	Loire nivernaise	Loire

Communes	Tronçons	Rivière
BOURG-LE-COMTE	Loire charollaise	Loire
CHAMBILLY	Loire charollaise	Loire
CHARBONNAT	Arroux	Arroux
CIRY-LE-NOBLE	Bourbince	Bourbince
CRONAT	Loire nivernaise	Loire
DIGOIN	Arroux	Arroux
	Bourbince	Bourbince
	Loire charollaise	Loire
ÉTANG-SUR-ARROUX	Arroux	Arroux
GÉNELARD	Bourbince	Bourbince
GILLY-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
GUEUGNON	Arroux	Arroux
IGUERANDE	Loire charollaise	Loire
L'HÔPITAL-LE-MERCIER	Loire charollaise	Loire
LA BOULAYE	Arroux	Arroux
LA MOTTE-SAINT-JEAN	Arroux	Arroux
	Loire nivernaise	Loire
LESME	Loire nivernaise	Loire
MARCIGNY	Loire charollaise	Loire
MELAY	Loire charollaise	Loire
MONTMORT	Arroux	Arroux
PALINGES	Bourbince	Bourbince

Communes	Tronçons	Rivière
PARAY-LE-MONIAL	Bourbince	Bourbince
PERRIGNY-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
RIGNY-SUR-ARROUX	Arroux	Arroux
SAINT-AGNAN	Loire nivernaise	Loire
SAINT-AUBIN-EN-CHAROLLAIS	Bourbince	Bourbince
SAINT-AUBIN-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX	Arroux	Arroux
SAINT-LÉGER-LÈS-PARAY	Bourbince	Bourbince
SAINT-MARTIN-DU-LAC	Loire charollaise	Loire
SAINT-NIZIER-SUR-ARROUX	Arroux	Arroux
SAINT-YAN	Loire charollaise	Loire
THIL-SUR-ARROUX	Arroux	Arroux
TOULON-SUR-ARROUX	Arroux	Arroux
UXEAU	Arroux	Arroux
VARENNE-SAINT-GERMAIN	Loire charollaise	Loire
VENDENESSE-SUR-ARROUX	Arroux	Arroux
VINDECY	Loire charollaise	Loire
VITRY-EN-CHAROLLAIS	Bourbince	Bourbince
VITRY-SUR-LOIRE	Loire nivernaise	Loire
VOLESVRES	Bourbince	Bourbince

## Annexe 6. Tableaux par tronçon des niveaux de vigilance aux stations de référence

LOIRE VELLAVE (Loire)		STATIONS DE RÉFÉRENCE				
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Chadrac [Pont du Monteil]		Bas-en-Basset		
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	21 sept 1980	(1800 m <sup>3</sup> /s)	17 oct 1846	7,10 m
					21 sept 1980	6,04 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	02 nov 2008	7,64 m	02 nov 2008	5,10 m
			13 nov 1996	(7,35 m)	13 nov 1996	4,11 m
			22 nov 2016	6,38 m	02 déc 2003	3,62 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	02 déc 2003	6,25 m	23 nov 2016	2,68 m
			14 juin 2017	6,09 m		
			05 nov 2011	5,38 m	25 nov 2002	2,13 m
			25 nov 2002	4,76 m	14 juin 2017	1,45 m
			19 mai 2013	3,41 m	05 nov 2011	1,31 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			19 mai 2013	1,22 m
			01 mai 2013	3,21 m	01 nov 2010	1,14 m
				01 mai 2013	1,02 m	

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

BORNE (Borne)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Aiguilhe	
		Crués historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>		
		02 déc 2003	N.C.
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	02 nov 2008	N.C.
		31 oct 2010	(2,55 m)
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>		
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	01 mai 2013	1,93 m
		19 mai 2013	1,78 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LIGNON DU VELAY (Lignon du Velay)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Chambon-sur-Lignon	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	21 sept 1980 (750 m <sup>3</sup> /s)
	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	13 nov 1996 4,15 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	02 nov 2008 3,33 m
		02 déc 2003 3,18 m	
		22 nov 2016 2,72 m	
		04 nov 2014 2,47 m	
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	18 mai 2013 1,94 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LOIRE FORÉZIENNE (Loire)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Montrond-les-Bains	
		Crués historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	
		02 nov 2008	5,39 m
		02 déc 2003	(4,95 m)
		13 nov 1996	4,76 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	
		23 nov 2016	2,69 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	
		19 mai 2013	1,21 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LOIRE CHAROLAISE (Loire)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Digoïn [Pont canal]	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	18 oct 1846	6,78 m
		25 sept 1866	6,30 m
		18 oct 1907	5,87 m
		31 mai 1856	5,75 m
		05 déc 2003 03 nov 2008	4,88 m 4,87 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>		
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	14 nov 1996	4,01 m
		24 nov 2016	4,00 m
		02 mai 2013 20 mai 2013	3,75 m 3,14 m
		05 janv 2018	2,54 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	27 janv 2018	2,37 m
		01 juin 2016	2,00 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

ARROUX (Arroux)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Étang-sur-Arroux [Pont du Tacot]		Rigny-sur-Arroux	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>				
				19 déc 1982	2,69 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	14 janv 2004	4,00 m		
		04 mai 2013	3,86 m		
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	18 déc 1982	3,79 m	05 janv 2018	2,18 m
		05 janv 2018	3,77 m	14 janv 2004	2,17 m
		23 janv 2018	3,58 m	05 mai 2013	2,10 m
		21 janv 2013	3,30 m	23 janv 2018	2,07 m
				23 nov 2016	1,73 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	23 nov 2016	3,19 m		
		01 juin 2016	3,15 m	21 janv 2013	1,68 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.



BOURBINCE (Bourbince)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Ciry-le-Noble	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	
		08 janv 2004	3,07 m
		04 nov 2014 04 janv 2018	3,03 m 2,95 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	
		22 janv 2018	2,82 m
		23 nov 2016	2,74 m
		12 mars 2018 01 juin 2016	2,60 m 2,58 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	
		07 mars 2017	2,05 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LOIRE NIVERNAISE (Loire)		STATIONS DE RÉFÉRENCE					
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Gilly-sur-Loire		Decize		Nevers	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	oct 1846	(9,50 m)	19 oct 1846	7,05 m	27 sept 1866	6,36 m
		sept 1866	(8,70 m)	26 sept 1866	7,04 m	19 oct 1846	6,33 m
		mai-juin 1856	(8,30 m)	31 mai 1856	6,47 m	01 juin 1856	6,13 m
		oct 1907	(8,10 m)	18 oct 1907	6,28 m	18 oct 1907	5,34 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	03 déc 2003	6,89 m				
		04 nov 2008	6,69 m	04 déc 2003	5,14 m	05 déc 2003	3,86 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	24 nov 2016	5,46 m	15 nov 1996	4,06 m	05 mai 2013	2,77 m
		03 mai 2013	5,22 m	24 janv 2018	3,56 m	08 janv 2018	2,59 m
		20 mai 2013	4,16 m	02 juin 2016	3,52 m	24 janv 2018	2,21 m
		23 janv 2018	4,05 m	21 mai 2013	3,43 m	02 juin 2016	2,06 m
		01 juin 2016	3,73 m			23 mai 2013	1,94 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	23 mai 2012	3,32 m	24 mai 2012	3,06 m	24 mai 2012	1,42 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

BESBRE (Besbre)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Saint-Prix	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	
		22 mai 2012	2,67 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	
		03 juil 2008	2,31 m
		04 janv 2018	1,86 m
		28 mai 2016	1,74 m
		22 nov 2016	1,64 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	
		26 janv 2018	1,36 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

ARON (Aron )		STATION DE RÉFÉRENCE		
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Verneuil		
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>			
				<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	28 avril 1998	
			05 janv 2018	3,44 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	23 janv 2018	3,34 m
			03 déc 2003	3,20 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	23 nov 2016	3,17 m
			16 nov 2014	3,08 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LOIRE GIENNOISE (Loire)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Cours-les-Barres [Givry]		Gien [Pont]	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	01 juin 1856	5,88 m	01 juin 1856	7,19 m
		26 sept 1866	5,75 m	27 sept 1866	7,19 m
		19 oct 1846	5,65 m	20 oct 1846	7,12 m
				20 oct 1907	5,73 m
		19 oct 1907	5,10 m		
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	06 déc 2003	4,90 m		
		30 avril 1983	4,33 m	08 déc 2003	5,03 m
		09 janv 1982	4,20 m		
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>			01 mai 1983	4,56 m
		06 nov 2008	3,78 m	11 janv 1982	4,44 m
		06 mai 2013	3,23 m	08 nov 2008	4,02 m
		08 janv 2018	3,03 m	07 mai 2013	3,78 m
				09 janv 2018	3,68 m
		03 juin 2016	2,66 m	04 juin 2016	3,45 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	09 déc 2010	2,56 m	10 déc 2010	3,14 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LOIRE ORLÉANAISE (Loire)		STATION DE RÉFÉRENCE		
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Orléans [Pont Royal]		
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	02 juin 1856	7,10 m
			28 sept 1866	6,92 m
			20 oct 1846	6,80 m
			21 oct 1907	5,25 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	08 déc 2003	3,75 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	11 janv 1982	3,29 m
			01 mai 1983	3,19 m
			08 nov 2008	2,46 m
			07 mai 2013	2,35 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	09 janv 2018	2,13 m
			04 juin 2016	2,01 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LOIRE BLAISOISE (Loire)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Blois	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	03 juin 1856	6,78 m
		29 sept 1866	6,70 m
		21 oct 1846	6,60 m
		21 oct 1907	5,63 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	11 janv 1982	4,10 m
		02 mai 1983	3,85 m
		09 déc 2003	3,78 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	08 nov 2008	2,38 m
		08 mai 2013	2,16 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	04 juin 2016	1,86 m
		10 janv 2018	1,82 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

LOIRE TOURANGELLE (Loire)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Tours [aval pont Mirabeau]		Langeais	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b> <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	03 juin 1856	N.C.	29 sept 1866	6,80 m
		22 oct 1846	N.C.	03 juin 1856	6,65 m
		28 sept 1866	N.C.	23 oct 1846	6,30 m
		21 oct 1907	5000 m <sup>3</sup> /s	12 janv 1982	5,55 m
				22 oct 1907	5,35 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b> <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	12 janv 1982	(6,20 m)	03 mai 1983	4,66 m
		09 déc 2003	5,78 m		
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b> <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	02 mai 1983	(5,68 m)	10 déc 2003	4,19 m
		04 juin 2016	4,63 m	05 juin 2016	3,76 m
		09 nov 2008	4,60 m		
		08 mai 2013 10 janv 2018	4,47 m 4,34 m		
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b> <i>Situation normale.</i>			10 janv 2018	2,92 m
				08 mai 2013	2,79 m
				09 nov 2008	2,71 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.



TARDES - CHER AMONT (Tardes, Cher)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Chambon-sur-Voueize [camping]		Montluçon	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	04 oct 1960	4,10 m	26 mai 1958	3,66 m
		25 mai 1958	2,78 m	04 mai 1940	3,58 m
				04 oct 1960	3,50 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	01 mai 2001	2,31 m	06 janv 1982	1,45 m
				01 mai 2001	1,21 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	06 janv 1982	2,20 m		
		04 févr 2003	1,99 m	04 févr 2003	0,84 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>			07 janv 2018	-0,12 m
		01 juin 2016	0,85 m	22 janv 2018	-0,20 m

**Avvertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

CHER BERRICHON (Cher)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Saint-Amand-Montrond		Saint-Florent-sur-Cher	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	26 mai 1958	4,80 m	27 mai 1958	5,35 m
		04 mai 1940	4,80 m	05 mai 1940	5,25 m
		05 oct 1960	4,28 m	05 oct 1960	4,75 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>			28 mai 1977	4,35 m
				02 mai 2001	3,82 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	07 janv 1982	3,58 m		
		02 mai 2001	3,48 m		
		04 févr 2003	3,31 m	29 mai 2008	2,64 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	08 janv 2018	2,64 m	08 janv 2018	2,40 m
		02 juin 2016	2,17 m	03 juin 2016	2,14 m
		18 févr 2018	1,58 m		

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

YÈVRE (Yèvre)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Saint-Doulchard [Moulin Batard]	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	24 mai 1977  N.C.
	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	04 juin 2016 07 mai 2001  2,05 m N.C.
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	04 févr 2013 09 janv 2018  1,68 m 1,57 m
			29 déc 2012 17 mars 2018 06 avril 2018  1,48 m 1,44 m 1,40 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	22 déc 2011  1,30 m

**Avvertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

CHER SOLOGNOT (Cher)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Mennetou-sur-Cher		Selles-sur-Cher [Pont D956A]	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b> <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	mai-juin 1856	4,44 m		
		06 mai 1940	4,35 m	01 mai 1940	(4,60 m)
		28 mai 1958	3,92 m		
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b> <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>			29 mai 1958	(4,38 m)
		04 mai 2001	3,49 m	10 janv 1982	(4,28 m)
		10 janv 1982	3,45 m	04 mai 2001	(4,08 m)
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b> <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>			07 févr 2003	(3,90 m)
		05 juin 2016	3,13 m	05 juin 2016	3,74 m
		05 mars 2007	2,88 m	06 mars 2007	(3,43 m)
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b> <i>Situation normale.</i>	09 janv 2018	2,63 m	10 janv 2018	2,77 m
		20 févr 2018	2,10 m	20 févr 2018	2,41 m
				05 mai 2015	1,92 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

ARNON AMONT (Arnon)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Loye-sur-Arnon		Mareuil-sur-Arnon	
		Crués historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crués historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>			
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>			
		31 déc 1999	2,50 m		
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>			
		05 mars 2006	2,32 m		
		02 févr 2013	2,05 m	02 juin 2016	2,78 m
		05 janv 2018	2,01 m		
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>			
		01 juin 2016	1,75 m	07 janv 2018	2,43 m
		22 mai 2013	1,25 m	31 janv 2015	2,33 m
				15 févr 2016	2,28 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

ARNON AVAL (Arnon)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Méreau [Alnay]	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>		
		29 mai 1977	(3,60 m)
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	03 juin 2016	3,40 m
		03 mai 2001	3,38 m
		04 mars 2007	3,26 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	05 févr 2013	2,91 m
		24 avril 2008	2,69 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	20 févr 2018	2,49 m
		09 janv 2018	2,26 m
		24 mai 2013	1,97 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

THÉOLS (Théols)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Meunet-Planches		Sainte-Lizaigne [Pont RD34]	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>			
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>			
		31 mai 2016	0,85 m	02 juin 2016	1,92 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>			
		02 févr 2013	0,41 m		
		22 avril 2008	0,35 m	04 févr 2013	1,54 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> Pas de vigilance particulière requise	<i>Situation normale.</i>			
		22 mai 2013	0,21 m		
		05 janv 2018	0,12 m	23 mai 2013	1,22 m
				06 janv 2018	1,05 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

SAULDRE AMONT (Sauldre)		STATION DE RÉFÉRENCE		
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Salbris [Valaudran]		
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	01 juin 2016	5,44 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	15 mars 2001	(4,70 m)
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	04 févr 2013	4,12 m
			28 janv 2018	3,83 m
			14 avril 2013	3,71 m
			04 mars 2007	3,60 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	10 déc 2010	3,35 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.



SAULDRE AVAL (Sauldre)		STATION DE RÉFÉRENCE		
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Pruniers-en-Sologne		
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	02 juin 2016	4,68 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	12 avril 1983	(4,05 m)
			17 mars 2001	(3,90 m)
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	05 févr 2013	(3,40 m)
			14 avril 2013	(3,15 m)
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	29 janv 2018	2,82 m
			06 mars 2007	N.C.
			11 déc 2010	(1,85 m)

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

CHER DANS LE VAL DE CHER (Cher)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Châtillon-sur-Cher		Montrichard	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure.</b> <b>Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>			01 juin 1856	5,55 m
				01 mai 1940	4,90 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	03 juin 2016	3,99 m	01 janv 1982	4,40 m
		04 mai 2001	3,93 m	22 déc 1982	4,39 m
				05 mai 2001	4,28 m
				04 juin 2016	4,28 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	07 févr 2003	3,72 m		
		06 mars 2007	3,37 m	08 févr 2003	3,92 m
				07 mars 2007	3,30 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	10 janv 2018	2,72 m	21 févr 2018	2,65 m
		20 févr 2018	2,71 m	10 janv 2018	2,64 m
		05 mai 2015	2,63 m	05 mai 2015	2,44 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

CHER TOURANGEAU (Cher)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Tours [Pont Saint Sauveur]	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>	<i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	
		12 janv 1982 23 déc 1982	(1100 m <sup>3</sup> /s) (1050 m <sup>3</sup> /s)
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>	<i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>	<i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	
		05 juin 2016	4,96 m
		06 mai 2001	4,85 m
		09 févr 2003 07 mars 2007	4,62 m 4,29 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>	<i>Situation normale.</i>	
		21 févr 2018	3,53 m
		11 janv 2018 06 mai 2015	3,41 m 3,35 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

INDRE AMONT (Indre)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Montgivray		Ardentes	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b> <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>				
				27 mai 1977	3,33 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b> <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>			02 mars 2007	2,62 m
				18 déc 1982	2,58 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b> <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	02 févr 2013	2,29 m	03 févr 2013	1,99 m
		04 janv 2018	2,20 m	01 juin 2016	1,86 m
				05 janv 2018	1,84 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b> <i>Situation normale.</i>	12 févr 2016	1,79 m	15 févr 2016	1,40 m
		01 juin 2016	1,70 m		

**Avvertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

INDRE BERRICHONNE (Indre)		STATIONS DE RÉFÉRENCE			
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Châteauroux		Buzançais - Pont voie ferrée	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>	Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b> <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	01 juin 1845	3,15 m		
		27 mai 1977	2,61 m		
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b> <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	18 déc 1982	2,40 m		
		03 mars 2007	2,38 m	04 mars 2007	(2,95 m)
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b> <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	03 févr 2013	2,21 m	06 mars 2006	(2,80 m)
		02 juin 2016	2,15 m	03 juin 2016	2,55 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b> <i>Situation normale.</i>	05 janv 2018	2,04 m	06 janv 2018	2,29 m
		18 févr 2018	1,98 m	16 févr 2016	2,12 m
		15 févr 2016	1,94 m	19 févr 2018	2,11 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.  
<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

INDRE TOURANGELLE (Indre)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Cormery	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	01 nov 1770	4,90 m
		01 juin 1845	3,85 m
		21 déc 1982	3,48 m
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	01 juin 2016	2,62 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	05 mars 2007	1,92 m
		30 mai 1977	1,85 m
		03 févr 2013	1,77 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	12 janv 2018	1,26 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

INDRE MOYENNE (Indre)		STATION DE RÉFÉRENCE	
Vigilance	Définition et conséquences attendues	Perrusson	
		Crues historiques	Niveau <sup>(1)</sup>
ROUGE	<b>Niveau 4 : ROUGE</b> <b>Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.</b>  <i>Crue rare et catastrophique, nombreuses vies humaines menacées, débordements généralisés, évacuations généralisées et concomitantes, paralysie à grande échelle du tissu urbain, agricole et industriel.</i>	01 nov 1770	N.C.
		01 juin 1845	N.C.
		21 déc 1982	(3.30 m)
ORANGE	<b>Niveau 3 : ORANGE</b> <b>Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.</b>  <i>Crue majeure et dommageable, vies humaines menacées, nombreuses évacuations, paralysie d'une partie de la vie sociale, agricole et économique.</i>	30 mai 1977	(2.90 m)
		01 juin 2016	2.72 m
JAUNE	<b>Niveau 2 : JAUNE</b> <b>Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.</b>  <i>Perturbation des activités liées au cours d'eau, premiers débordements localisés, coupures ponctuelles de routes secondaires, maisons isolées touchées, caves inondées, activité agricole perturbée de façon significative.</i>	05 mars 2007	(2.55 m)
		05 févr 2013	2.47 m
VERT	<b>Niveau 1 : VERT</b> <b>Pas de vigilance particulière requise</b>  <i>Situation normale.</i>	10 janv 2018	2.28 m

**Avertissement** : le choix du niveau de vigilance peut également prendre en compte des paramètres particuliers : montée particulièrement rapide, événement inhabituel pour la saison et/ou activité saisonnière sensible.

<sup>(1)</sup> Le niveau est indiqué en hauteur, ou à défaut en débit si la hauteur n'est pas connue. La mention "N.C." indique que ni la hauteur, ni le débit ne sont connus. Entre parenthèses sont identifiées les valeurs incertaines.

**Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
du Centre-Val de Loire**

5, avenue Buffon  
CS 96407 – 45064 ORLÉANS Cedex 2  
Tél : 02 36 17 41 41  
Télécopie : 02 36 17 41 01

